



République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Ziane Achour — Djelfa
Faculté des sciences de la nature et de la vie
Département de géographie et de l'aménagement

Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme Master en géographie et aménagement du territoire
option ; Aménagement urbain

Thème :

Analyse et perspective de la trame urbaine
Etude de cas : La cité Zaréa et chaawa

Promoteur :

Mr / Boussaid Adel

Réalisé par :

Elalem Imane Samiha

Année universitaire 2018/2019

Remerciement

Je tiens à remercier Dieu qui m'aide et m'a inspiré pour remplir cette recherche .

Je remerciée mon encadreur M :

BOUSSAÏD ADEL de m'avoir encadré , orienté , et conseillé .

Je remerciée mes enseignants de département d'aménagement .

A toutes les personnes qui nous ont aidées et soutenues .

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

*à mon père et ma mère et à mon mari qui
m'ont offert tout ce qu'ils ont eu et pu pour
concrétiser mon rêve .*

à tout mes enfants :

« ISRAË, IKLASS, ISLAM »

à toute la famille « ELALEM »

à toute la famille « REGUFG »

IMENE SAMHA

Sommaires

I. Sommaire de cartes

Carte	Titre de carte	page
N°01	Découpage administratif de la ville de Djelfa	10
N°02	Les pentes de la ville de Djelfa	13
N°03	Situation géographique de la zone d'étude (Zaréa +Chawa)	28
N°04	Limites des zones d'étude	31
N°05	Les flux	39
N°06	Les équipements à la zone d'étude	48
N°07	L'assainissement à la zone d'étude	50
N°08	Alimentation en eau potable à la zone d'étude	25

II. Sommaire de plans

Plan	Titre de plan	Page
N°01	L'accessibilité de la ville de Djelfa	11
N°02	Le développement du tissu urbain de Djelfa avant 1830	17
N°03	Développement du tissu urbain de Djelfa avant 1850	17
N°04	Développement du tissu urbain de Djelfa en 1983	18
N°05	Développement du tissu urbain de Djelfa en 1974	19

III. sommaire de figures

Figure	Titre de figure	Page
N°01	Situation de la ville de Djelfa	09
N°01	La température de la ville de Djelfa	11
N°03	Pyramide de tranche d'âge de la zone d'étude	37
N°04	Schéma exprime les solutions à la zone d'étude	67

Sommaires

IV. Sommaire de tableaux

Tableau	Titre de tableau	Page
N°01	La température de la ville de Djelfa	14
N°02	Les vents de la ville de Djelfa	
N°03	Les précipitations de la ville de Djelfa	
N°04	Repartition de population de la zone d'étude	31
N°05	L'évolution de population	33
N°06	La densité de population à la zone d'étude	34
N°07	La densité de l'habitat à la zone d'étude	35
N°08	Répartition de population selon les tranches d'âge	36
N°09	Répartition de population selon l'activité	38
N°10	L'origine géographique des habitants de la zone d'étude	39
N°11	Caractéristiques extérieures de l'habitat à la zone d'étude	41
N°12	Caractéristiques et répartition d'équipements éducatifs à la zone d'étude	46
N°13	Les problèmes urbains à la zone d'étude	56
N°14	Listes d'opérations de restructuration à la ville de Djelfa	63
N°15	Listes d'opération de recasement à la zone d'étude	63

Sommaire

Introduction générale.....	01
I. Problématique.....	02
II. Méthodologie de recherche.....	03

Partie I. Chronologie de l'habitat anarchique

CHAPITRE : Qu'est ce qu'un habitat anarchique ?

I. Diverses appellations	
I.1. Bidonvilles	05
I.2. Habitat insalubre.....	05
I.3. Habitat spontané.....	05
I.4. Habitat marginalisé.....	06
I.5. Habitat fragile.....	06
II. Caractéristiques des constructions de l'habitat anarchique	
II-1. L'absence totale ou partielle du réseau d'assainissement.....	06
II-2. Le manque d'approvisionnement en eau potable	06
II-3. Le manque d'électricité.....	07
II-4. L'absence des équipements sociaux.....	07
II-5. Le niveau socio-économique.....	07
II-5. Le niveau socio-économique.....	07
II-6. La fragilité des constructions.....	07

Partie II : l'habitat anarchique à la ville de Djelfa

CHAPITRE I : Types et caractéristiques généraux de l'habitat anarchique à la ville de Djelfa

I. Données générales sur la ville de Djelfa	
I.1. Situation et superficie.....	08
I.2. Accessibilité et infrastructure de liaison.....	11
A. L'accessibilité à l'échelle territoriale.....	11

Sommaire

B. L'accessibilité à l'échelle régionale.....	11
C. Infrastructure ferroviaire.....	11
I.3. Analyse du milieu physique.....	12
I.2.1. Les montagnes.....	12
I.2.2. Les plaines.....	12
I.2.3. Les plateaux.....	12
I.2.2. Les plaines.....	12
I.4. Topographie.....	12
I.5. Etude géotechnique.....	13
I.5.1. La partie limitée par l'oued.....	13
I.5.2. La deuxième partie.....	13
I.5.3. La troisième partie.....	13
I.6. Les caractéristiques climatiques de la ville de Djelfa.....	14
I.6.1. La température.....	14
I.6.2. Les vents.....	15
I.6.3. Les précipitations.....	15
I.7. La croissance du tissu urbain de la ville de Djelfa.....	16
I.7.1. Période précoloniale.....	16
I.7.2. Période coloniale.....	16
I.7.3. Période de l'indépendance.....	18

Chapitre II : L'habitat anarchique à la ville de Djelfa

I. Aperçu historique sur l'habitat anarchique à la ville de Djelfa.....	19
II. Les causes du phénomène.....	19
II.2.2. L'insuffisance de l'offre en matière de logement.....	19
II.2.1. L'exode rurale.....	19
II.2.3. La permissivité du contrôle du foncier.....	20
III. Les types d'habitat anarchique à la ville de Djelfa.....	20
A- Les bidonvilles.....	20
B- L'habitat précaire.....	20
IV. Les caractéristiques communes de l'habitat anarchique à la ville de Djelfa.....	21
IV.1. Quartiers pauvres et fragiles.....	21
A. Quartiers anarchiques spontanés.....	22
B. Quartiers anarchiques avec plan.....	21
IV.2. Infrastructure de base faible.....	23
IV.3. Services sociaux très insuffisants.....	23
A. Equipements scolaire faible.....	23
B. Services de santé insuffisants.....	24

Sommaire

C. Absence d'équipements de loisirs.....	24
IV.4. La dégradation de l'environnement.....	24
IV.5. Les structures foncières complexes.....	24
A- Terres Hobous.....	25
B- Terrain privé.....	25
C- Domaine privé de l'Etat	25
D- Terres collectives.....	26

Partie III Etude de cas (la cité zaréa et chawa)

Chapitre I : Présentation de la zone d'étude

I. Apparition de la zone d'étude.....	27
II. Situation et superficie.....	27

Chapitre II : L'étude socio-économique

I. Les habitants.....	30
II. L'évolution de population de la zone d'étude.....	32
III. La densité de population à la zone d'étude.....	32
IV. La densité de l'habitat à la zone d'étude.....	33
V. Répartition de population selon les tranches d'âge	34
VI. Répartition de population selon les activités.....	37
VII. Les origines des habitants de la zone d'étude	38

Chapitre III : L'analyse urbaine de la zone d'étude

I. L'habitat

I.1. La typologie de l'habitat anarchique à la zone d'étude.....	40
I.2. Les caractéristiques des façades.....	41
I.3. Les caractéristiques des espaces intérieurs.....	42

II. Les équipements

II.1. Les équipements éducatifs.....	45
II. 2. Les équipements religieux et culturels.....	46
II.3. Les équipements administratifs.....	47
II.4. les équipements sanitaires.....	47

Sommaire

III. Les voiries et les réseaux divers (VRD)

III.1. Les voiries	49
III.2. L'évacuation des eaux usées.....	49
III.3. L'alimentation en eau potable.....	51
III.4. Le réseau d'électricité	53
III.5. Le réseau de gaz à la zone d'étude.....	53
III.6. le réseau de téléphone.....	54
III.7. Evacuation des déchets solides.....	54
IV. Les problèmes de la zone d'étude.....	55

Partie IV : Opérations et méthodes d'intervention

Chapitre I : Les servitudes et les nuisances de la zone d'étude

I. Les nuisances.....	60
II. les servitudes.....	60
III. Les principes d'aménagement	60

Chapitre II: Les interventions menées par l'Etat pour lutter contre l'habitat anarchique à la ville de Djelfa

I. La restructuration.....	61
I.1. Définition	61
I.2. Actions de restructuration engagées.....	61
II. Le recasement.....	62
II.1. Définition	62
II.2. Les opérations de recasement engagées	62
III. L'insuffisance des actions d'intervention.....	62
II.1. Limites des opérations.....	63
II.2. Apparition de nouveaux noyaux.....	63

Chapitre III : Solutions (scenarios d'intervention) et les conditions de réussite

I. Solutions.....	64
II. Les conditions de réussite de propositions.....	67
II.1. Au niveau de la conception de solutions proposées.....	67

Sommaire

B – La création d’une banque de données.....	67
A- Les scénarios d’interventions spécifiques	68
II.2. Au niveau institutionnel.....	69
A- La création d’une structure administrative régionale spécialisée.....	69
B- La création des associations de quartiers.....	70
C- Le renforcement des moyens financiers des collectivités locales.....	70
II.3. Au niveau du financement.....	70
A-Appui financier étranger.....	70
B- Facilité l’acquisition des terrains par le privé.....	71
II.4. Au niveau du foncier.....	71
A- Revoir la nature juridique de certains terrains.....	71
B- Facilité l’acquisition des terrains par le privé.....	72
II. 5. Au niveau de la prévention.....	72

Conclusion Générale

Partie introductive

Introduction

« L'habitat anarchique représente une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics et pour une large couche sociale en Algérie, étant donné que ce genre d'habitat a des impacts sur plusieurs niveaux : humain, social, économique, sécuritaire, sanitaire, gestion urbaine, environnement et politique.

Ce genre d'habitat résulte de la conjugaison de plusieurs facteurs dont notamment : la démographie galopante, la situation socioéconomique des couches sociales défavorisées, l'exode rural, le contexte Juridique et urbanistique ainsi que les plans d'actions et la stratégie d'intervention menée par l'état dans ce domaine.

Ainsi, malgré les multiples moyens d'intervention mis en place pour lutter contre ce phénomène, le problème n'a cessé de s'amplifier au fil des années à cause essentiellement de l'absence d'une analyse globale et rationnelle et d'une stratégie audacieuse et bien conçue au niveau locale, régionale et nationale .

L'explication de la crise du logement était, en quelque sorte, basée sur le principe du déséquilibre entre l'offre et la demande au niveau du marché de l'immobilier. C'est pourquoi des solutions partielles et urgentes destinées à satisfaire certains types de logements ont été mises à exécution.

Malgré cela, la crise a toujours persisté et a donné naissance à l'apparition de plusieurs ensembles et noyaux d'habitats appelés « habitats non réglementaires », « habitats anarchiques », « habitat spontané » ou « habitat insalubres » ne répondant aucunement aux plus élémentaires des critères réglementaires et architecturales du fait que les constructions ont eu lieu dans la clandestinité, la rapidité et avec beaucoup d'économie dans l'acte de bâtir .

C'est ainsi que plusieurs agglomérations d'habitat anarchique ont surgis, en constituant des structures urbaines désordonnées, hétérogènes et sans harmonie ce qui a défiguré gravement l'image de l'espace urbain de plusieurs grandes villes qui souffrent actuellement des méfaits de ce fléau.

Partie introductive

La ville de Djelfa à l'instar des autres villes qui ont vécu, ces dernières décennies, un élargissement considérable de leurs espaces urbains souffre énormément de ce genre d'habitat.

Si la problématique de l'habitat anarchique à Djelfa a fait l'objet de plusieurs études réalisées par des enquêteurs et des chercheurs qui se sont attaqués essentiellement aux causes de l'apparition, de la prolifération, des aspects physiques, de l'historiques, du positionnement et de l'implantation de ce type d'habitat, ils ne se sont pas penchés profondément sur la stratégie à mener dans le but de lutter efficacement contre le phénomène dans le cadre d'une vision globale impliquant tous les intervenants dans ce domaine à savoir : Ministère de l'habitat, organismes publics sous tutelle, agence urbaine, inspection d'urbanisme, autorités locales, élus locaux, promoteurs immobiliers privés, investisseurs nationaux et étrangers, organisations non gouvernementales locales et nationales, établissements de crédit, lapopulation concernée ... etc.

En réalité, le but de ce travail de recherche mené dans cette mémoire, n'a pas pour objectif de présenter des solutions miracles susceptibles de remédier à la situation dans cette ville, car ce problème complexe se retrouve au niveau de plusieurs facteurs, économique, juridique, sociologique, culturelle, urbanistique, et politique, ce qui nécessite une recherche étalée sur plusieurs années, et fondée sur des analyses appropriées.

L'absence quasi totale de données et de statistiques fiables et actualisées permettant de pratiquer un diagnostic global collant à la réalité qui prévaut sur le terrain, constitue à elle seule, un obstacle majeur difficile à franchir afin d'élaborer une étude susceptible d'appréhender le phénomène et de proposer des solutions adéquates. »¹

1. Problématique

Cet habitat traduit les conditions de la croissance urbaine dans une société inégalitaire. L'exode rural amène dans les villes une population pauvre, dont les pouvoirs publics sont dans l'impossibilité d'assurer l'accueil et le logement. Ces néocitadins occupent illégalement des terrains souvent inconstructibles (en raison de la pente ou de problèmes d'eau) selon les normes habituelles. La construction se fait selon l'opportunité d'une place libre pour minimiser les coûts, et souvent en un temps très court (maison en une nuit à la cité Zaréa de la ville de Djelfa) pour éviter une éventuelle procédure d'expulsion.

¹ - Thèse : la problématique de la lutte contre l'habitat insalubre à la ville de Merrakech par Hassan Ben Taleb (p 01, 02), Université de Casablanca Maroc.

Partie introductive

« La périlleuse contradiction constatée ici pose l'une des questions les plus périlleuses de l'époque : l'urgence de régler, par un moyen légal, la disposition de tout sol utile pour équilibrer les besoins vitaux de l'individu en pleine harmonie avec les besoins collectifs.

L'absence d'urbanisme est la cause de l'anarchie qui règne dans l'organisation des villes, dans l'équipement des industries. Parce qu'on a méconnu des règles, des campagnes se sont vidées, les villes se sont remplies au-delà de toute raison, les concentrations industrielles se sont faites au hasard, les logis ouvriers sont devenus des taudis. Rien n'a été prévu pour la sauvegarde de l'homme. Le résultat est catastrophique et il est presque uniforme en tous pays. Il est le fruit amer de cent années de machinisme sans direction. »

Le corbusier. la charte d'Athènes

2. Méthodologie de recherche

Nous avons opté pour la démarche ci-après au sera développée une série de partie

A. Chronologie de l'habitat anarchique

Afin de comprendre le sujet d'avantage nous essayons de dégager les concepts des qu'ils sont en relation avec le sujet, et préciser le programme détaillé du sujet ainsi que ses exigences, et nous permet de dégager des recommandations spécifique.

B. l'habitat anarchique à la ville de Djelfa

C'est la lecture du sujet en commençant par la ville, ce qui nous permettra de dégager les éléments qui assurent l'intégration et l'inscription du sujet dans le site.

C. Etude de cas

Cette partie sera consacrée à la zone d'étude en prise en compte l'habitat anarchique dans cette dernière passant par l'étude socio-économique et puis l'étude urbaine.

D. les solutions

Cette phase sera la conclusion de tout le processus précédent ou il sera question de la mise en forme du programme adopté la concrétisation et la mise en forme du projet dans toutes ces dimensions.

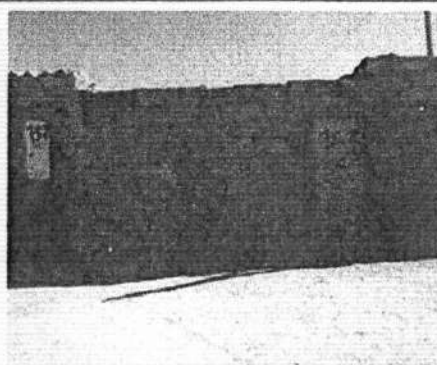
PARTIE N°01



- I. Diverses appellations
- II. Caractéristiques des constructions de l'habitat anarchique

L'OBJECTIF :

Elle s'agit de définir l'habitat anarchique et de délimiter ses caractéristiques



Partie n°01 : chronologie de l'habitat anarchique

CHAPITRE : Qu'est ce qu'un habitat anarchique ?

Préambule

Il est très difficile de donner une définition exacte et globale à appliquer à ce genre d'habitat, parce que nous ne disposons pas de critères objectifs susceptibles de nous conduire à une définition globale dénuée de toute équivoque et de toute imperfection.

C'est l'espace géographique, socio économique, culturel et historique spécifique à chaque localité qui produit un type bien déterminé d'habitat anarchique.

Mais on peut dire, qu'en principe, les conditions de vie en salubrité et de santé publique jouent un rôle largement dominant pour classer une construction en tant qu'habitat anarchique.

En effet, la surpopulation excessive dans des constructions fragiles situées dans des quartiers sans assainissement liquide a favorisé la prolifération de la typhoïde en 1892 et la tuberculose en 1900 en France, à cause des taux élevés de l'humidité, la rareté des eaux propres, et de l'absence totale des canalisations des eaux usées.

La difficulté de la définition est due à la complexité et à l'interprétation divergente de la notion « anarchique » qui touche plusieurs aspects, à savoir :

- Des appellations différentes selon chaque région
- La spécificité morphologique pour chaque quartier (volume, position , densité , nature géographique et juridique du terrain...)
- Les origines historiques et géographiques différentes
- Les inégalités des ressources financières des familles concernées.
- La complexité des aspects architecturaux et urbanistiques des quartiers en question.
- La diversité du degré de couverture en équipements (eau Potable, électricité, assainissement ...)
- La différence du degré d'harmonie et d'homogénéité entre les Quartiers et les unités des logements bâtis
- La capacité de la construction à faire face aux effets naturels d'une part, et la possibilité de profiter d'autres éléments positifs comme le soleil, la lumière, l'aération, la chaleur etc.
- La diversité des volumes dans chaque espace (hauteur, longueur, largeur ...)
- La diversité et la multiplicité des formes, exemples : habitat des concierges dans les immeubles, constructions sur les terrasses des immeubles, habitat à l'intérieur des locaux de

Partie n°01 : chronologie de l'habitat anarchique

Commerces, habitat dans des monuments historiques etc.

- L'interprétation divergente des critères du concept de l'habitat anarchique dans la même collectivité.

- La diversité de l'environnement extérieur de la construction. C'est pourquoi plusieurs titres, noms ou appellations sont collés à ce genre d'habitat.

I. Diverses appellations

Plusieurs expressions sont utilisées pour parler de l'habitat Anarchique :

I.1. Bidonvilles

Ce sont des habitations fragiles souvent construites avec du bois, du carton, tôle, zinc et autres. Ces matériaux de construction ne se trouvent forcément pas dans d'autres types d'habitat anarchique.

Après l'indépendance, et sous l'effet de l'exode rural dû aux conditions difficiles de vie dans le monde rural (pas d'opportunité d'emploi, pas d'infrastructure, pas d'équipement sociaux, persistance de la sécheresse ... etc.), le nombre des quartiers de bidonvilles a sensiblement augmenté. Ces quartiers qui ne disposent pas de réseau d'eau potable, d'assainissement et d'électricité sont appelés aussi quartier d'habitat précaire, quartiers sous-équipés, quartiers sous intégrés etc.

I-2. Habitat insalubre

C'est-à-dire qu'il échappe à tout contrôle, soit au cours de l'opération de construction, ou après l'achèvement des travaux.

Ce sont des constructions réalisées sans respect des règles techniques, architecturales et urbanistiques.

I-3. Habitat spontané

« Ce qui veut dire que devant le déséquilibre fatal entre l'offre et la demande sur le marché de l'habitat et de l'immobilier, d'autres formes d'habitats surgissent automatiquement sur le tissu urbain par la force des choses, pour satisfaire le déficit du besoin en logement ressenti par une tranche de la population urbaine où périurbaine. »¹

¹-Thèse : La problématique de la lutte contre l'habitat insalubre a la ville de Marrakech (les pages 11-13)

Partie n°01 : chronologie de l'habitat anarchique

I-4. Habitat marginalisé

Ce sont des constructions situées généralement à la périphérie de la ville, ne bénéficiant pas des équipements nécessaires permettant l'intégration de ces quartiers et douars dans l'espace urbain maîtrisé.

I-5. Habitat fragile

Ce genre d'habitat est caractérisé par la nature des matériaux de construction qui sont souvent utilisés au niveau local, ces matériaux sont généralement très sensibles aux eaux des pluies, exemple ; brique enterrée locale, etc.

Toutefois un mélange de ces produits avec du ciment et du fer commence à être utilisé de plus en plus.

D'autres appellations restent encore moins utilisées comme « habitat des quartiers sous urbanisés » ou « habitat des personnes à faibles revenus » etc. Sans toute fois arriver à trouver la signification recherchée.

II. Caractéristiques des constructions de l'habitat anarchique

Les caractéristiques de l'habitat anarchique sont très différentes d'une ville à l'autre selon les contextes historiques et socio-économiques ayant conduit à l'apparition et la prolifération de ce genre d'habitat.

Mais d'après la plupart des études et enquêtes effectuées dans plusieurs villes, on peut dégager quelques caractéristiques communes de l'habitat anarchique:

II.1. L'absence totale ou partielle du réseau d'assainissement

L'absence totale ou partielle du réseau d'assainissement liquide est une caractéristique que l'on retrouve dans presque tout l'ensemble de ce genre d'habitat, ce qui se répercute négativement sur la qualité de l'environnement et de l'espace urbain avoisinant.

II.2. Le manque d'approvisionnement en eau potable

Le manque d'approvisionnement en eau potable à titre individuel sachant que ces noyaux ou douars bénéficient parfois de bornes fontaines implantées sur des espaces plus ou moins rapprochés.

Partie n°01 : chronologie de l'habitat anarchique

II.3. Le manque d'électricité

Le manque d'électricité sous forme de branchement par foyer ou par ménage, mais vu l'élargissement du périmètre urbain de plusieurs villes, ces dernières années, ces constructions commencent à bénéficier de l'électricité et surtout de l'éclairage public grâce à l'intervention des régies autonomes.

II.4. L'absence des équipements sociaux

L'absence des équipements sociaux représente aussi un point presque commun, dans la mesure où la faiblesse de l'infrastructure de base de ces quartiers rend la vie quotidienne des habitants très difficile à causes de l'éloignement de l'école, du dispensaire de santé, des services municipaux, des administrations publiques ... etc..

Il faut cependant noter que certains foyers d'habitat anarchique se situent au centre des villes ce qui atténue les conséquences négatives de l'absence de ces équipements.

II.5. Le niveau socio-économique:

Les habitants des localités constituant des habitats anarchiques sont généralement issus de familles pauvres et à faibles revenus.

Pendant des études effectuées sur les classes sociales occupant ce genre d'habitat ont démontré que des personnes exerçant des professions importantes et classées dans un rang social non négligeable habitent dans des constructions qui se situent au centre des noyaux de l'habitat anarchique.

II.6. La fragilité des constructions:

La fragilité des constructions et la dégradation rapide des unités bâties par les populations de l'habitat anarchique à cause de plusieurs facteurs notamment : l'économie dans les frais de constructions réalisées rapidement, sans plan d'architecture, ni suivi technique.

A cela il faut aussi ajouter les conditions d'occupation et d'exploitation qui accélèrent vraiment la dégradation de ces constructions et posent par conséquent de sérieux problèmes de solidité, de sûreté et de salubrité à l'intérieur de ces locaux.

PARTIE N°02

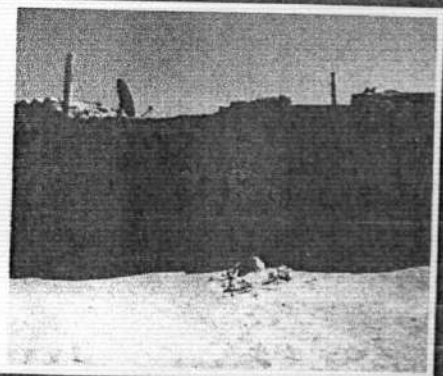


I. Données générales sur la ville de Djelfa

II. L'habitat anarchique à la ville de Djelfa

L'OBJECTIF :

Le but de cette étude est d'obtenir plus de détail sur la situation de l'habitat anarchique à Djelfa



Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa

CHAPITRE I :

Types et caractéristiques généraux de l'habitat anarchique à la ville Djelfa

I. Données générales sur la ville de Djelfa

I.1. Situation et superficie :

(Superficie, population, organisation administrative et situation géographique)

La Wilaya de Djelfa est située dans la partie centrale de l'Algérie du Nord au delà des piémonts Sud de l'Atlas Tellien en venant du Nord dont le chef lieu de Wilaya est à 300 kilomètres au Sud de la capitale. Elle est comprise entre 2° et 5° de longitude Est et entre 33° et 35° de latitude Nord. Elle est limitée:

- Au Nord par les Wilayat de Médéa et de Tissemsilt
- A l'Est par les Wilayat de M'Silla et de Biskra
- A l'Ouest par les Wilayat de Laghouat et de Tiaret
- Au Sud par les Wilayat d'Ouargla, d'El Oued et de Ghardaïa

Erigée au rang de Wilaya à la faveur du découpage administratif de 1974, cette partie du territoire d'une superficie totale de 32 256,35 km² représentant 1,36% de la superficie totale du pays se compose actuellement de 36 communes regroupées en 12 Daïras.

Selon les résultats préliminaires du RGPH 2008, la population totale est de l'ordre de 1 204 134 habitants se répartissant en 873 664 habitants en agglomérations chefs lieux soit 72,56%, 51 923 habitants en agglomérations secondaires soit 4,31% et 278 547 habitants en zones éparses soit 23,13%.

Grâce à sa situation géographique au centre des hauts plateaux. La commune de Djelfa est considérée comme un important point de croisement entre le NORD-SUD et NORD-OUEST, le point de croisement de :

- La route nationale n°01 : liant entre Alger et le Sud ;
- La route nationale n°46 : liant entre Djelfa et Boussaâda ;
- La route nationale n°40 : liant entre Djelfa et Tiaret.

Se sont les axes principaux de la ville, il ya aussi une ligne de liaisons ferroviaires entre Blida et Djelfa dédiée au transport de marchandises

la commune de Djelfa est assise sur une superficie de 54930 hectares, caractérisée par la nature et la culture pastorale, limitée administrativement :

- Au Nord et au NORD-OUEST par la commune d'ainmaâbad ;
- Au Nord-est par la commune de Darchiokh ;
- A l'ouest par la commune de Zaâfrane ;

Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa

- Au Sud par la commune de Zakar.

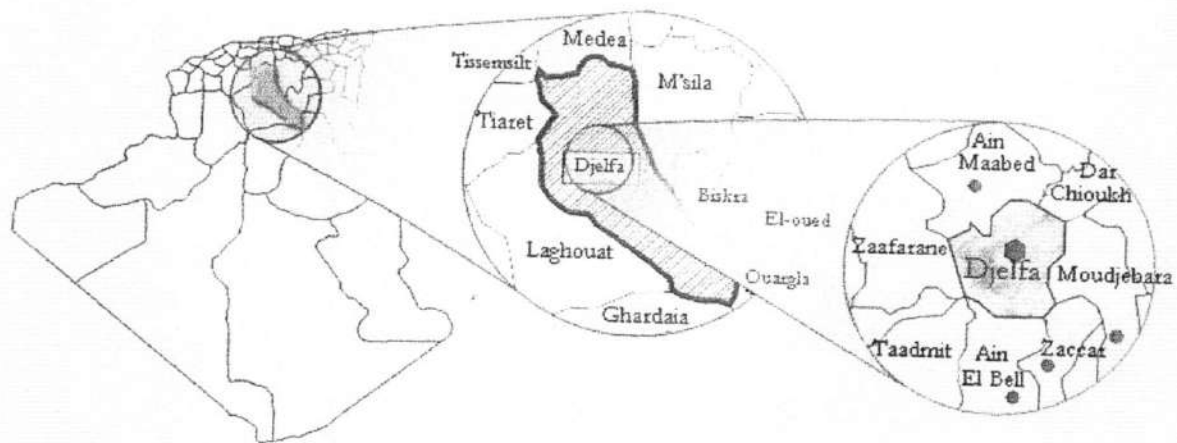
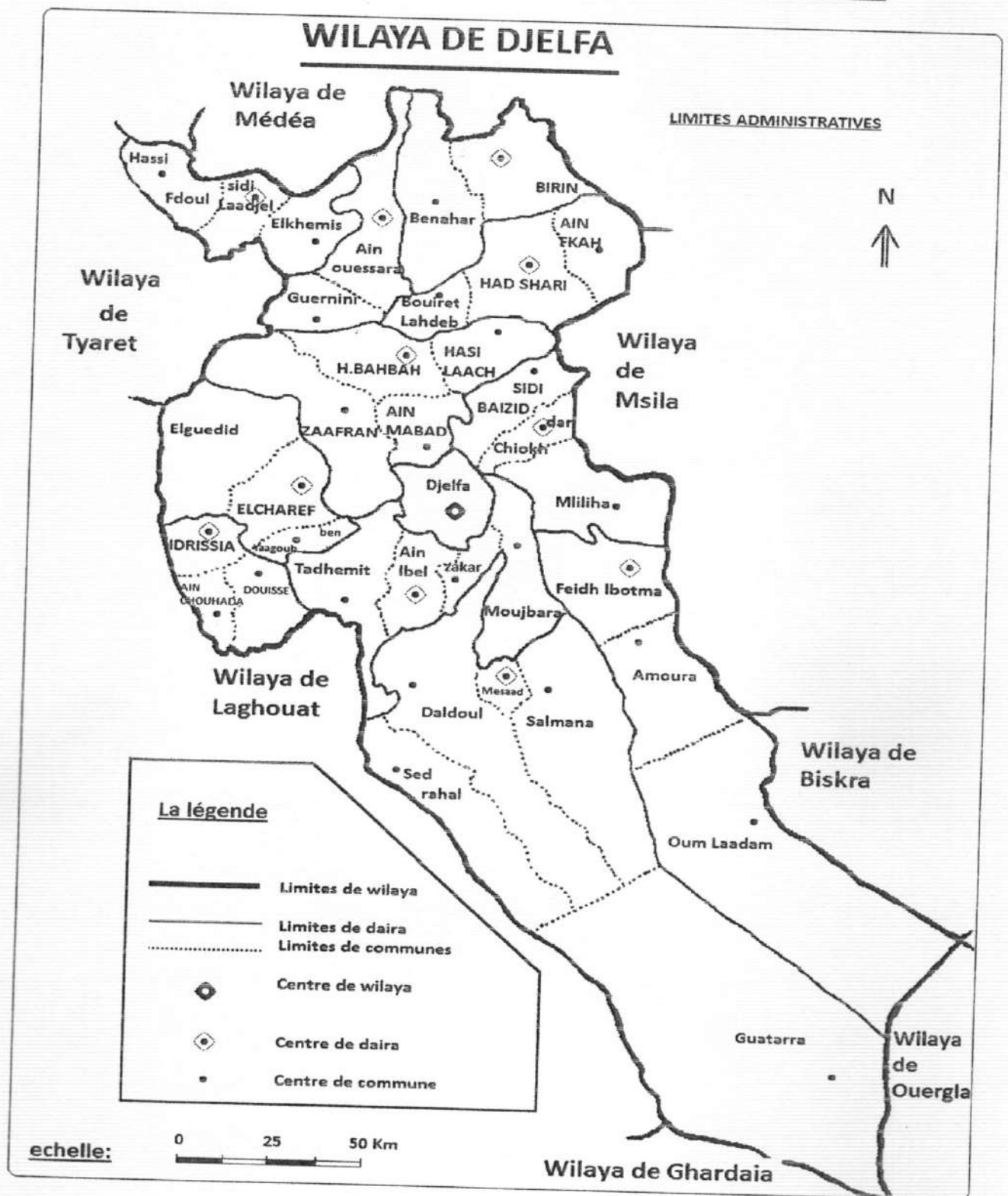


Figure n°01 : La situation de la ville de Djelfa, source / Site web : Djelfa-info.dz

Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa



Carte n°01 : le découpage administratif de la wilaya de Djelfa

Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa

I.2. Accessibilité et infrastructure de liaison

A. L'accessibilité à l'échelle territoriale

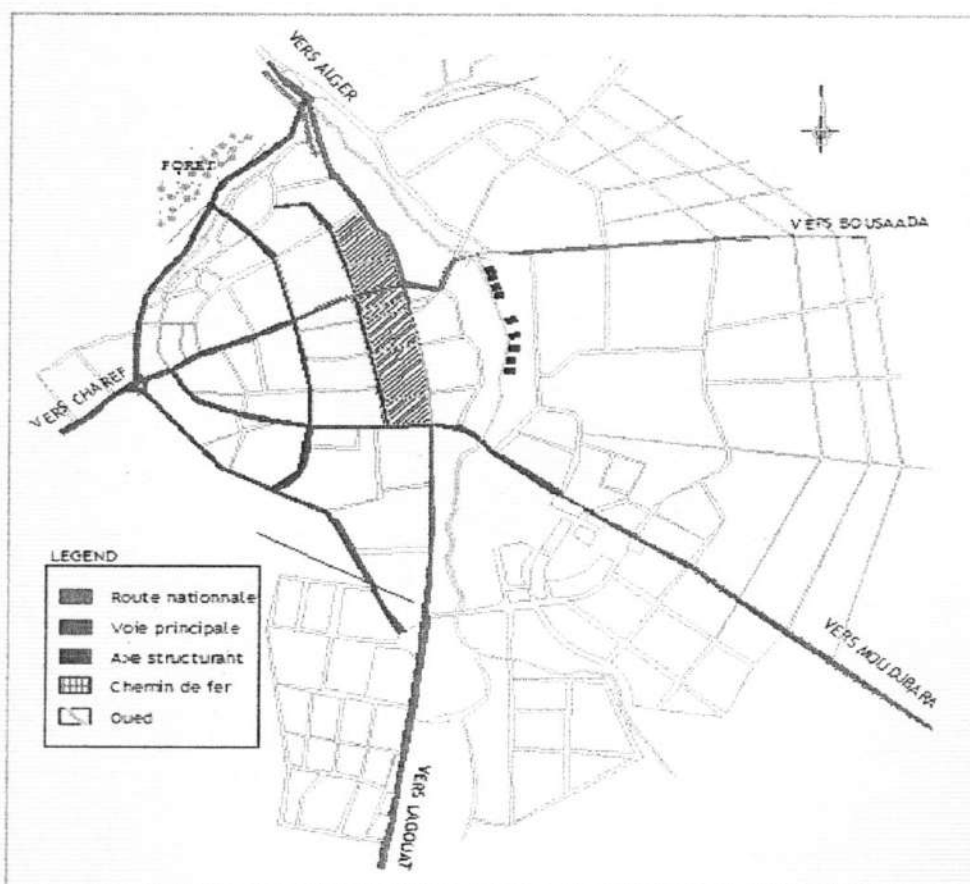
la commune de Djelfa est traversée par deux axes routiers importants, la route nationale N°1 et la route nationale N°46.

B. L'accessibilité à l'échelle régionale

deux chemins de wilaya (C.W.49) (C.W.164) et plusieurs pistes qui relient le chef-lieu et reste de la commune.

C. Infrastructure ferroviaire

Héritée de l'époque coloniale vers le début de siècle, ce réseau fait parties de la ligne Blida-Djelfa, elle traverse la commune de Djelfa de Nord au Sud, sur une longueur de 15km avec une gare principale a Djelfa.



Plan n°01 : l'accessibilité de la ville de Djelfa,

Source : POS aménagement de la cité Zaréa

Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa

I.3. Analyse du milieu physique :

Les reliefs du territoire la ville de Djelfa sont généralement élevés et se varient entre 1020m et 1489m,

Il y a 3 ensembles morphologiques qui composent le territoire communal:

I.3.1. Les montagnes :

Représentent plus de tiers de la superficie totale, c'est-à-dire 21600ha ; Sen Elba, kafHwass.

Cet ensemble montagneux se situe au nord, sa direction est de l'ouest vers l'est, la montagne de Senelba représente la plus grande partie de cette zones et le point le plus élevé avec une hauteur de 1489m.

I.3.2. Les plaines :

Se trouvent au Nord-est, et au Nord de la ville d'une superficie de 4505 ha c'est-à-dire 8.20% de la superficie totale.

I.3.3. Les plateaux :

Fait partie de Moudjbara, Mouilah. Représentent la grande partie de la ville d'une superficie de 28825 ha, et elles se trouvent dans deux zones :

-la partie commençante par le Sud-ouest à partir de la route n°164 jusqu'au Sud-est et l'est de la ville.

-la partie qui se trouve au nord -est de la ville.

I.4. Topographie :

« les pentes sont dévisés en quatre catégories :

- (0-8)% : faibles pentes ;
- (8-12)% : moyennes pentes ;
- (12-25) : fortes pentes .

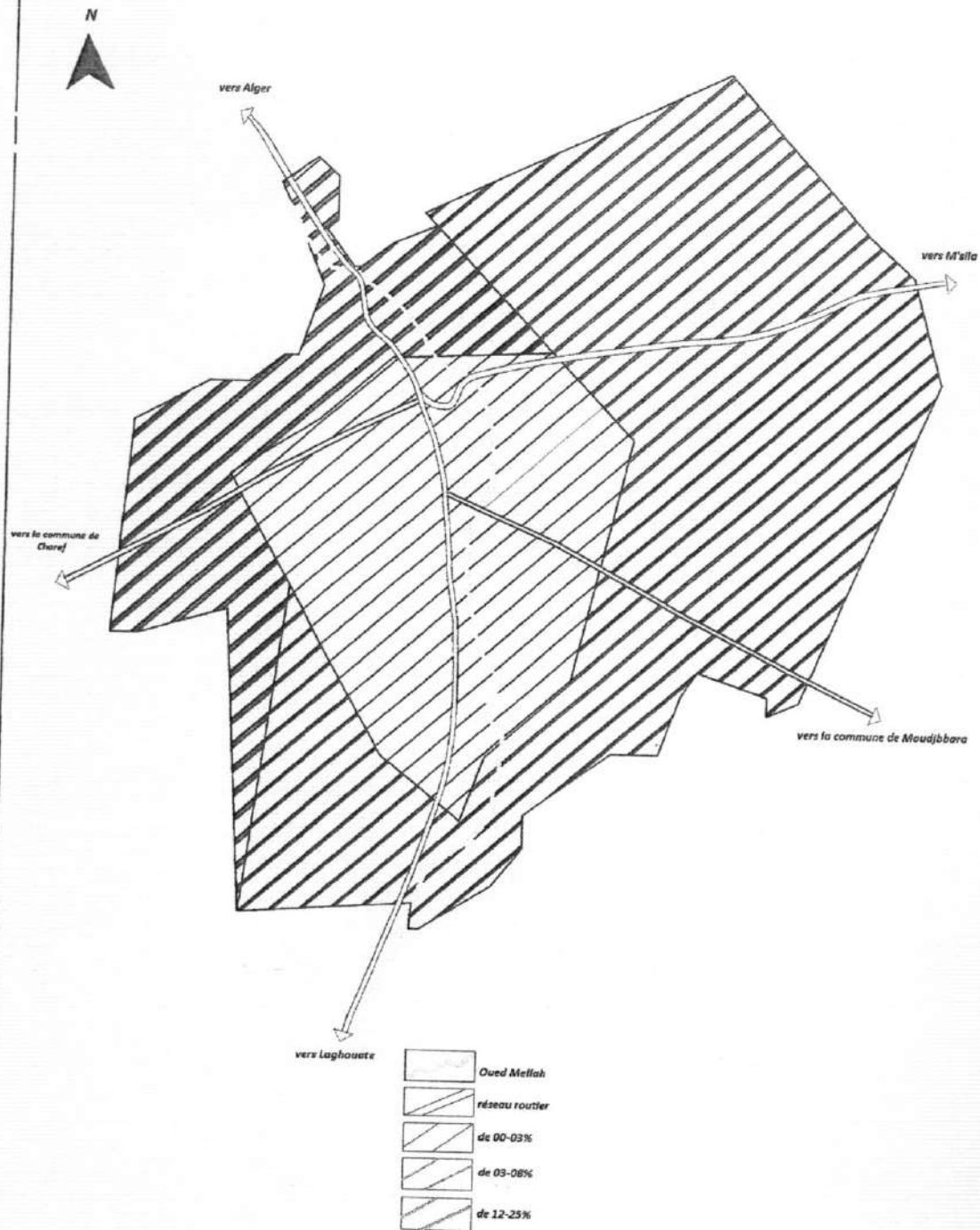
Les terrains de la ville de Djelfa sont généralement entre 0-8%, la pente 8-3% se trouve surtout ut dans les plateaux et les plaines au sud, au sud-ouest et à l'est de la ville quant aux fortes pentes 12-25% se trouvent au nord de la ville Dans Djebel Sen Elba. »¹

¹ - PDAU de la commune de Djelfa,

Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa

Carte n°02

La ville de Djelfa: La carte des pente



1/2000

Source/ direction de travaux publics

Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa

I.5. Etude géotechnique:

La situation de la ville de Djelfa dans la pleine du Nord d'une série montagneuse Senelba qu'elle se compose d'un ensemble de couches géologiques depuis la période crustacée à la zone du Nord de la ville, quant au sud et aux zones basses sont dominées par la couche quaternaire .

D'après notre étude de ces composantes géologiques nous pouvons distinguer des zones d'une coté géotechnique, alors on devise l'entourage urbain en trois parties :

I.5.1. La partie limitée par l'oued:

Présente les terrains d'inondations (les alluvions) qui entourent oued Mellah, généralement sont exploités pour l'agriculture, en cas ou ils seront urbanisés, l'opération nécessite une technique précise a partir de sud jusqu'au nord, par exemple :la zone de Boutrifiss et Oued Elhdid.

I.5.2. La deuxième partie :

Est près de la rue de Bahrara, la rue de Moudjebara, et la rue de Charef ou se trouve la couche de calcaire qu'elle set se situé entre les deux couche quaternaire et créacé.

I.5.3. La troisième partie:

Se présente au long d'ouest à l'est de la ville de Djelfa qu'elle se compose d'une couche d'une couche cenoniraintée, elle est rocheuse d'une pente de marne (argileuse).

➤ Les glissements de terrain

Ces glissements se font grâce a l'inter-hétérogénéité des couches de terre et on trouve trois zones :

- a) La zone Est de la ville : La zone de tassement.
- b) La zone Nord-Ouest de la ville : Les cotés de oued El-Hedid.
- c) La zone Nord- Est de la ville : La zone de Boutrifiss.

I.6. Les caractéristiques climatiques de la ville de Djelfa :

Le climat de la wilaya est nettement semi-aride avec nuance continentale, les hivers sont rigoureux et les étés chauds et secs. Le climat de la wilaya se caractérise par une aridité

Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa

croissante du nord au sud, (sauf dans l'Atlas saharien) à cause de l'influence de l'altitude sur la variation climatique.

I.6.1. La température :

Des écarts importants sont observés entre les températures journalières, saisonnières et inter - annuel. Ainsi, il est enregistré un écart de 33°C entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid. La température minimale absolue est, à l'exception des mois de Juin, Juillet, Août et Septembre, inférieure à 0°C. Les mois les plus chauds sont : Juin, Juillet et Août.

MOIS	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
MOY/MAX	09.62	12.08	14.99	17.40	23.80	29.59
MOY/MIN	00.65	1.99	3.15	5.32	10.49	14.84
M+m2	5.15	7.08	9.07	11.36	17.10	22.21

MOIS	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
MOY/MAX	42.71	33.29	27.50	21.90	14.90	10.90
MOY/MIN	18.21	18.09	14.08	9.25	4.57	3.10
M+m2	30.46	25.79	20.19	15.13	9.76	7.00

Tableau n°01: la température de la ville de Djelfa source / service de la météo de la ville de Djelfa

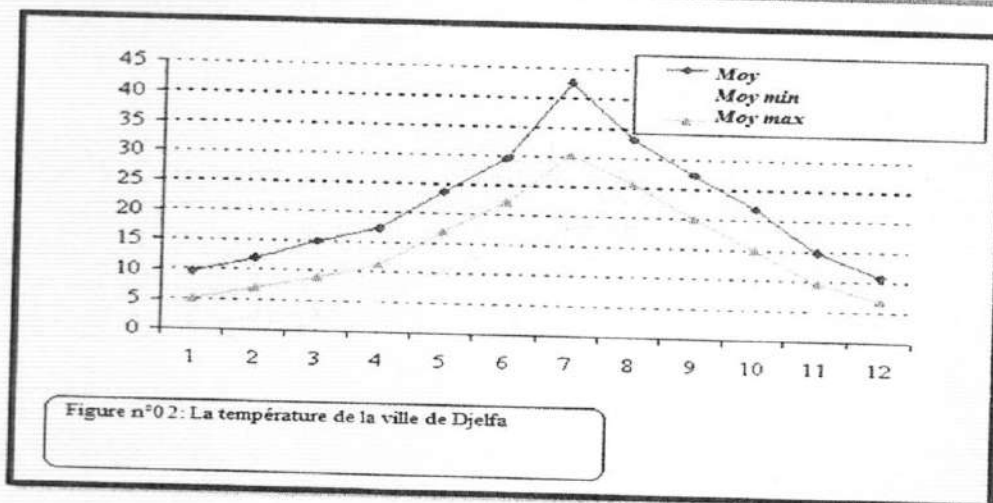


Figure n°02: La température de la ville de Djelfa

Partie n°02 :l'habitat anarchique à Djelfa

I.6.2. Les vents :

Les vents sont caractérisés par leur intensité et leur fréquence. Cependant, la principale caractéristique des vents dominants dans la région est matérialisée par la fréquence du sirocco, d'origine désertique, chaude et sèche, dont la durée peut varier de 20 à 30 jours par an.

Mois	janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin
Les vents	23	22	20	19	21	22

Mois	juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Les vents	18	21	17	20	19	20

Tableau n°02: les vents de la ville de Djelfa source / La météo de la ville de Djelfa

I.6.3. Les précipitations

Elles sont en général faibles, (en moyenne de 300mm/an à Djelfa et de 250mm/an à Ain Oussara, et sont inférieures à 150mm /an au sud) .Les mois pluvieux sont : Janvier, Mai, Septembre, Novembre, et le régime des pluies est irrégulier.*Le climat de la wilaya se caractérise par deux périodes opposées .*Une saison humide de la mi-octobre à la mi-avril.*Une saison sèche de la fin Mars à la fin Octobre.*Une période instable de transition en Avril.

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Mm	37.37	19.82	17.00	23.70	16.14	10.80
Mm	8	5	6	6	7	4

Mois	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyen annuelles
Mm	04.04	14.82	18.69	19.70	21.50	19.00	221.1
Mm	3	3	6	4	5	5	62

Tableau n°03: les précipitations de la ville de Djelfa source/ la météo de la ville de jelfa

Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa

I.7. La croissance du tissu urbain de la ville de Djelfa :

I.7.1. Période précoloniale :

Se caractérise par le passage des tribus de OULED-NAÏL utilisant la région comme point de transit : nord-sud, est-ouest sous forme de marché

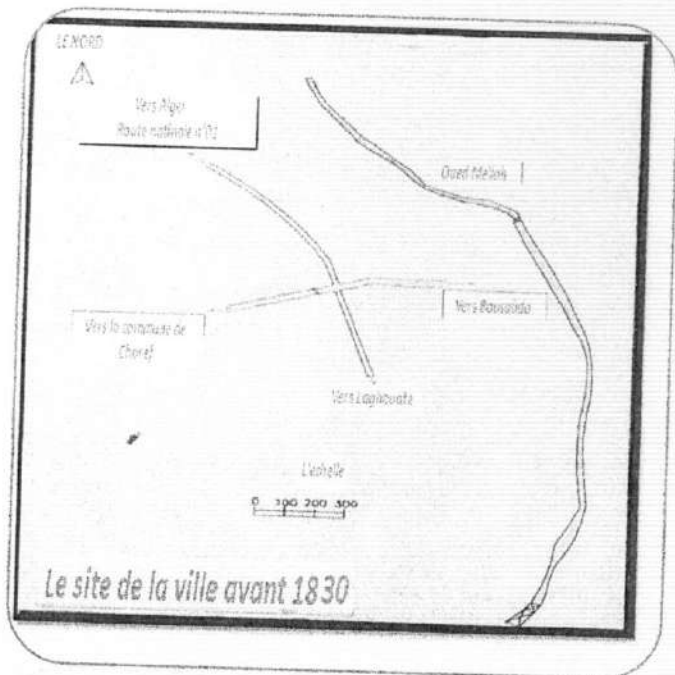


Le marché 1900

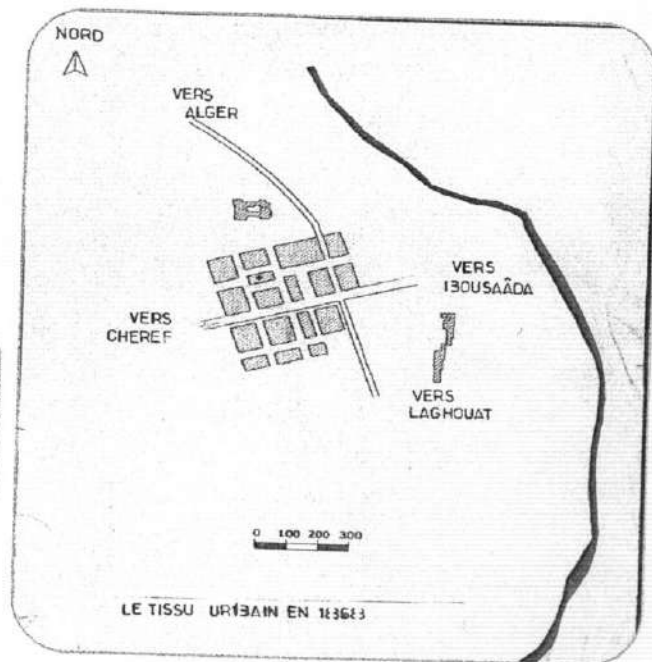
I.7.2. Période coloniale :

1852-1868 Avant 1850 il n'y avait sur l'emplacement de Djelfa qu'une auberge routière desservant la piste Boughari - Laghouat, les militaires français ont créé un champ militaire pour contrôler ce passage.

Plan n°03 développement de tissu urbain de la ville de Djelfa période coloniale: les années avant 1850, Source : POS de La cité el Bordj 1990



Plan n°02 : le développement de tissu urbain de la ville de Djelfa avant 1830 période prés-coloniale, Source : pos de La cité el Bordj 1990

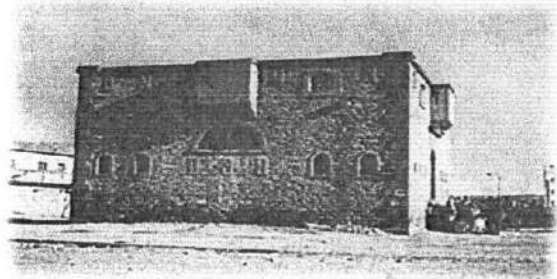


Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa

A. partir de 1860 :

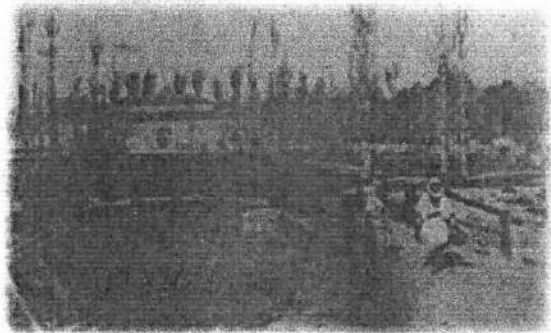
L'agglomération de Djelfa commençait à prendre une certaine importance, elle devient un centre de population de 55 maisons dans un terrain de 1800 hectare avec de nouvelles constructions administratives et religieuses ils s'agissent de :

- Dar Elbarroud,
- l'actuelle mairie construite en 1860 ou centre-ville.
- Légallise situe au centre des îlots auricules aux européens en 1861.
- un bureau arabe en 1862 qui sert actuellement de maisons d'hôtes de la wilaya.



Photos n°01 : Dar El Baroude

source site web Djelfa .dz



Photos n°02 : La mairie de l'année 1860

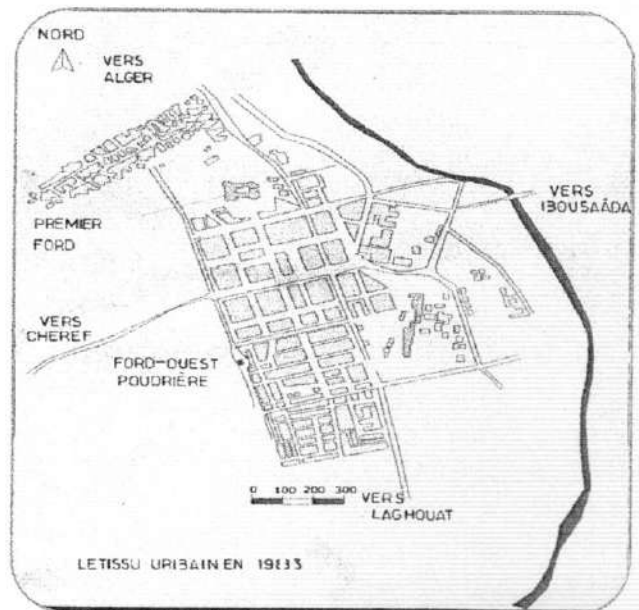
source : site Web Djelfa .dz

B-Période 1882 – 1945:

De 1882 à 1945 la ville connaît un essor semblable dans son organisation a la ville romaine par les deux axes, en outre, la ville était reliée par une voie de fer en 1924.

Les militaires français ont renforcé le village par la construction de deux forts :

- Le fort nord 1871.
- Le fort ouvert de la ville 1872 avec un rempart. Le rapport dimensionnel entre les îlots le plus petit. Il y' avait une muraille de nouveaux quartiers s'étalant à l'extérieur Guennani au sud, Greba au nord près de l'ancienne mosquée.

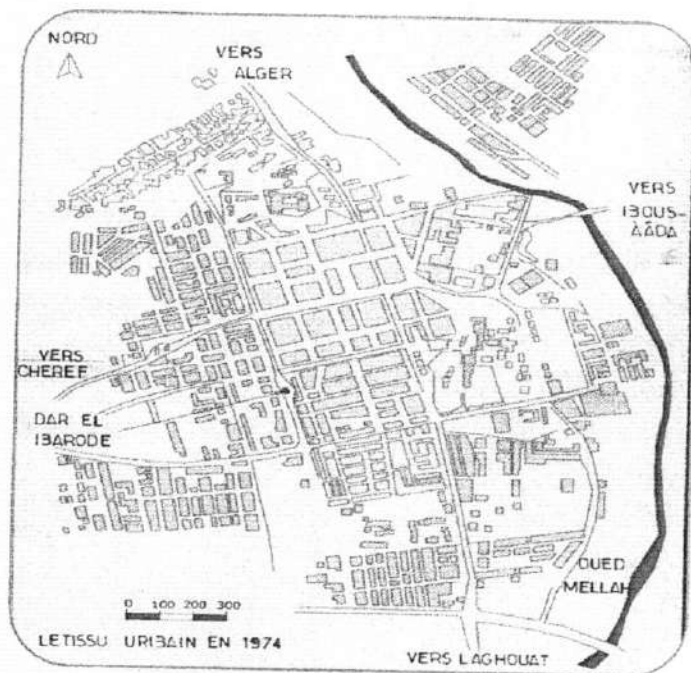


Plan n°04 : développement de tissu urbain de la ville de Djelfa en 1983/ Source : POS de La cité el Bordj 1990

Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa

L7.3. Période de l'indépendance :

Par la croissance du tissu urbain et des quartiers, et la destruction de la muraille et l'apparition des lignes de croissance.



Plan n°05 : développement de tissu urbain de la ville de Djelfa en 1974/Source : POS de La cité el Bordj 1990

Chapitre II : L'habitat anarchique à la ville de Djelfa

I.1. Aperçu historique sur l'habitat anarchique à la ville de Djelfa :

« L'afflux vers la ville des populations rurales en quête d'emploi et d'amélioration des conditions de vie et l'insuffisance de l'offre en matière de logement

Cette situation a connu un véritable essor à partir de 1974 à ce jour. le nombre de sites s'élève à 08 principaux, il s'agit de :

La cité el-Bordj, Aïssa-el-kaid, Bloc 40, Ain s'rar, Zaria, Chaoua, Fous'ha, Dachra el kahla.

Le nombre de logements recensés est de 3966 logements anarchiques dont 1800 logements à résorber et 2160 à améliorer. ces logements abritent une population estimée à 24360 habitants soit un taux d'occupation de logement (TOL) de 6.14 personnes /logement.

Ces sites d'habitats anarchiques ceinturent la ville et sont situés dans la partie nord-est et nord-ouest.

Ils occupent les terrains périphériques au relief accidenté et jouxtent assez souvent l'oued. Ils sont marginalisés, déconnectés de la ville parce qu'ils sont non reliés à cette dernière

Les routes et les voies de communication s'arrêtent à leurs seuils. Les équipements sont insuffisants.

Le traitement des espaces extérieurs sont quasiment inexistant. Ces sites sont des poches de misères et de pauvreté urbaine qu'il faut absolument enrayer. Leur éradication est une préoccupation majeure des pouvoirs publics. »²

II.2. Les causes du phénomène

II.2.1. l'exode rural:

L'exode rural, pendant la grande période d'insécurité dans les campagnes a amplifié le phénomène des bidonvilles et plusieurs cités ont vu le jour en un temps record. Les constructions se font surtout la nuit et avec des matériaux simples et peu coûteux. des pierres pour la construction, et un assemblage de tôle et de ferraille pour la toiture et on a une habitation construite en une nuit.

²- POS la cité El Bordj et la cité aïssa el kaid, l'année de 1990

Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa

II.2.2. L'insuffisance de l'offre en matière de logement :

L'insuffisance de l'offre de l'habitat par rapport aux immenses besoins en logement induits par l'exode rural et la poussée démographique est la cause la plus souvent évoquée par les différents opérateurs d'urbanisme, il sera difficile de faire dans la rigueur en matière d'urbanisme, tant que le décalage entre l'offre et la demande en logement est de nature à pousser ceux qui ont pas pu accéder à un toit à l'acquiescer ou à le réaliser.

II.2.3. La permissivité du contrôle du foncier :

Qui avait prévalu durant de longues années, les encouragea à se servir, ils érigeront leurs maisons là où se trouvent des terrains disponibles, en violation des législations relatives à l'urbanisme en vigueur.

II.2. Les types d'habitat anarchique à la ville de Djelfa :

La ville de Djelfa souffre de deux types d'habitat anarchique :

A- Les bidonvilles:

Ce sont des constructions fragiles caractérisées par des matériaux de construction traditionnels par exemple : le bois, le zinc, le carton, le plastique, etc.

Ce genre de quartiers ne dispose pas de réseaux d'eau potable, d'assainissement, et d'électricité.

B- L'habitat précaire:

Ce genre d'habitat ne diffère pas beaucoup de ceux des bidonvilles, il est caractérisé par la nature des matériaux de construction qui sont souvent utilisés au niveau local, ces matériaux sont généralement très sensibles aux eaux de pluies comme la brique en terre locale, la pierre de terre etc.

Avec le temps ces constructions illicites se sont accumulées au point de constituer aujourd'hui de nombreuses et importantes zones d'habitat. Mal ou pas du tout intégrés au tissu urbain existant, ces quartiers spontanés constituent à bien des égards, un véritable casse-tête pour les urbanistes qui éprouvent d'énormes difficultés à donner une cohérence urbaine à ces bidonvilles qui, avec le temps ont forgé d'énormes parcs immobiliers informels à la

Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa

périphérie de pratiquement toutes les villes. Les quartiers qui ceignent les villes de Djelfa sont, en effet et sans exception, affectées par ces constructions sauvages par exemple : la cité Fos'ha participe avec 292, OledNacer 282, Ben said 50, Belegzal 36, Moutachaiba 32 et Aissakaid 15, LA cité Zaréa 600, la cité Chaouwa 1000 Habitats précaire selon le dernier recensement fait par l'OPGI.

II.3. Les caractéristiques communes de l'habitat anarchique à la ville de Djelfa :

Si l'habitat anarchique dans la ville de Djelfa se présente sous de multiples aspects et diverses formes, il reste caractérisé dans son ensemble par cinq grandes caractéristiques.

II.3.1. Quartiers pauvres et fragiles :

Les constructions de ces quartiers sont fragiles (voir photo n°03), même si elles utilisent parfois des matériaux tels que le ciment et le fer. Elles ne dépassent généralement pas le rez-de-chaussée à cause de la nature fragile des matériaux locaux utilisés (terre rouge ou toub, brique pressée ou), et de la manière d'entreprendre au cours de l'opération de construction.

Les toits sont exécutés avec du bois de mauvaises qualités ou des troncs de palmier. Ces quartiers peuvent être classés en deux catégories distinctes :

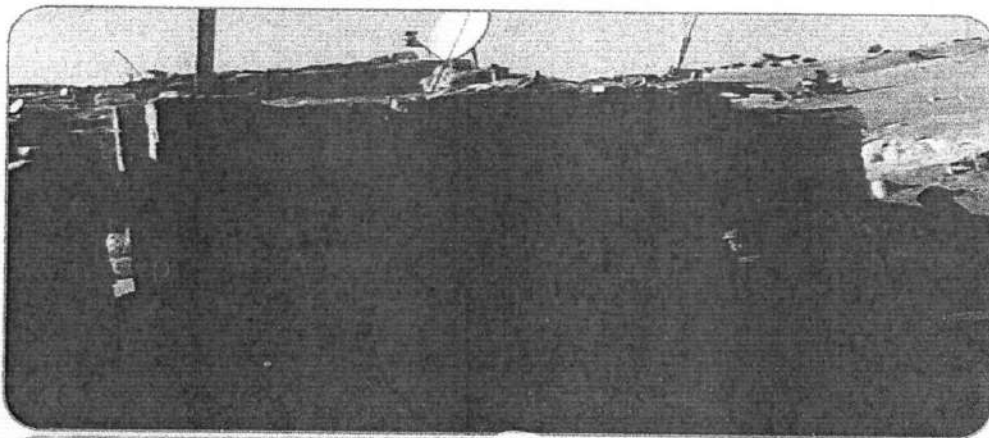


Photo n°03: La cité Zaréa.

Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa

A- Quartiers anarchiques spontanés :

Ce sont des quartiers où les habitats ayant fait l'objet d'une restructuration faite anarchiquement par les habitants sans critères techniques, ni plan préalable, ce qui a donné naissance à des passages très serrés, des rues très étroites et l'absence totale d'espaces pour les piétons ou pour la circulation fluide des moyens de transport publics ou privés.



Photo n°04: La cité aissaelkaid



Photo n°03: La cité Zaréa

Ces facteurs pèsent lourdement sur les conditions de vie des habitants de ces quartiers à cause des problèmes de ramassage des déchets solides, du manque d'eau potable et l'inexistence d'égouts pour les eaux usées.

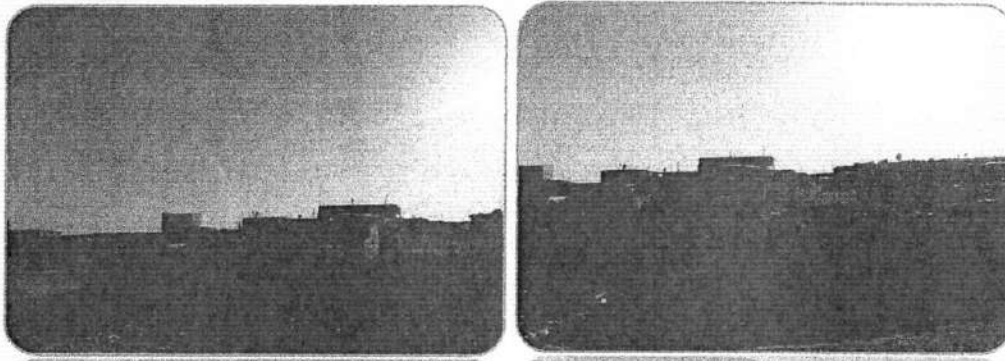
A- Quartiers anarchiques avec plan :

Il s'agit des quartiers dont le propriétaire du terrain dispose d'un plan de lotissement, mais non approuvé par les autorités compétentes. (exemple la cité Zaréa).

Le propriétaire vend des lots de son lotissement illégal conformément à son propre plan, lequel a été établi sans le respect des normes et des règles régissant les créations de lotissements.

Ce type de quartiers présente moins de difficultés au niveau de la restructuration (exemple La cité de Ben Said).

Partie n°02 :l'habitat anarchique à Djelfa



Photos n°04 et 05: La cité zaréa.

II.3.2- Infrastructure de base faible :

Les quartiers abritant des noyaux d'habitat anarchique souffrent de l'absence totale ou partielle de l'infrastructure indispensable à une vie acceptable.

Toutefois, le sous-équipement varie largement d'un quartier à l'autre selon sa situation géographique et sa position par rapport aux autres réseaux de la ville, notamment le réseau des collecteurs secondaires et principaux des eaux usées et les canalisations des eaux potables.

Ainsi, si l'électricité est presque généralisée sur la moitié des quartiers d'habitat anarchique les autres équipements font largement défaut à savoir : l'assainissement liquide et solide, la voirie, l'eau potable, les voies structurantes Etc.

Par conséquent, cette situation reflète une large variation, des taux de couverture des noyaux d'habitat anarchique par l'infrastructure de base d'une part, et l'inégalité des facilités et possibilités d'équiper ces quartiers en équipements nécessaires.

II.3.3. Services sociaux très insuffisants :

A- Equipements scolaire faible:

Plusieurs quartiers de l'habitat insalubre ne bénéficient pas d'écoles ou de collèges, malgré les efforts sensibles déployés ces dernières années dans ce domaine.

En effet, les élèves de la cité "Zaréa, Chaouwa, Fos'ha et ben said " sont obligés d'aller aux lycées de "Ben LahrachSaid et Eljadida à la cité Ain chih ", distantes d'environ 4 kms.

Partie n°02 : l'habitat anarchique à Djelfa

B- Services de santé insuffisants:

Les pharmaciens et les médecins privés ne s'installent pas dans ce genre de quartiers à cause de la faiblesse des pouvoirs d'achats des familles (un seul pharmacien pour les 03 cité Fos'ha, chaouwa et Zaréa).

Ainsi les couvertures médicales et sanitaires très faibles nuisent largement à l'état de santé et aux conditions d'hygiène vécues par ces habitants, notamment les petits enfants, les femmes et les personnes âgées.

C- Absence d'équipements de loisirs:

L'absence des maisons de jeune, de terrains de sport, de jardins de jeux, de cinéma et d'autres équipements ayant trait aux activités culturelles sportives et artistiques, représente un point quasi commun entre les cités constituant des foyers d'habitat anarchique.

II.3. 4. La dégradation de l'environnement :

A cause de la pression immobilière urbaine, accompagnée de la prolifération des formes de l'habitat Anarchique, la dégradation de l'environnement apparaît sous les aspects suivants :

Dépôt des ordures et des déchets solides et liquides devant les maisons, ou dans les voies passantes, ce qui entraîne le dégagement des mauvaises odeurs, l'apparition d'insectes (mouches, moustique ...), le vagabondage d'animaux dangereux tels les chiens et les chats errants.

C'est pourquoi la situation générale de l'hygiène se dégrade de plus en plus , puisque le ramassage des déchets, même en utilisant des engins appropriés, devient une affaire très délicate à cause des voies très étroites, des routes non goudronnées, des passages désorganisés, ainsi qu'à cause de la mentalité des habitants – originaires souvent du milieu rural – qui sont habitués à jeter les ordures d'une manière anarchique.

II.3.5. Les structures foncières complexes :

Les noyaux d'habitat anarchique se situent sur des terrains dont la nature juridique est très variée et complexe, même si le terrain privé domine et représente presque 73% des superficies occupées par les quartiers de l'habitat anarchique.

Partie n°02 :l'habitat anarchique à Djelfa

Contrairement aux quartiers des bidonvilles dans les autres villes de l'Algérie, la majorité des familles vivant dans les périphériques urbains, ou péri-urbains de Djelfa sont des propriétaires légaux de leur lot de terrain bâti, et ce sur la base de contrats « adulaires » légalisés, et sans aucun titre foncier officiel.

La complexité et la diversité du foncier de l'habitat anarchique se résume en cinq types :

A- Terres Hobous :

Ils s'agissent des parcelles de terrains qui ont été octroyées à titre de don par des bienfaiteurs aux profits des « Zaouia ».

Presque la totalité de la superficie de ces terres – aujourd'hui gérées par du Ministère des Hobous et des affaires religieuses sont soumises à la loi de la conservation foncière.

B- Terrain privé:

C'est la nature juridique des terrains la plus fréquente dans les périphéries et dans la médina en matière d'habitat anarchique. Ces terrains, ne sont pas tous soumis à la loi de la conservation foncière, c'est pourquoi, il est très difficile d'estimer leur superficie.

C- Domaine privé de l'Etat :

Il s'agit des terres qui appartenaient à de grands caïds du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle. Elles sont exploitées actuellement par des sociétés de l'état comme le cadastre ou la HCDS (la haute conservation de développement agricole).

Malgré l'éloignement de ces terrains par rapport au centre de la ville , ils restent un support foncier attractif de l'habitat anarchique autour de la zone urbaine , notamment après le dernier découpage administratif élargissant l'espace territorial urbain .

D- Terres collectives :

Il s'agit des terres dont la propriété revient à la collectivité entière, elles ne peuvent être cédées ni louées qu'après visa de la tutelle, (Ministère de l'Intérieur), l'individu n'a que le droit de la jouissance si son nom figure sur la liste des ayants droit constituant la tribu ou la collectivité ethnique.

Partie n°02 :l'habitat anarchique à Djelfa

Ces terres qui existent à l'ouest de la ville n'ont pas échappé au phénomène de l'habitat anarchique du fait que plusieurs lotissements y sont créés illégalement.

PARTIE N°03

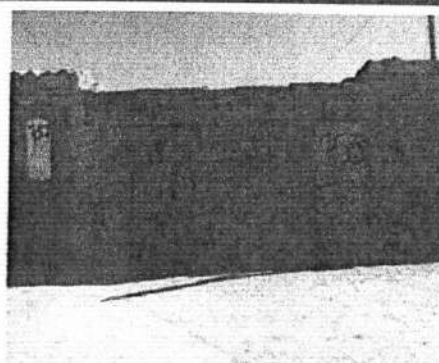


I. Apparition de la zone
d'étude

II. Situation et superficie

L'OBJECTIF :

Analyser la zone
d'intervention suivant
l'étude socio-
économique et l'analyse
urbaine



Chapitre I : Présentation de la zone d'étude

Préambule

La zone d'étude est considérée comme une nouvelle zone en comparant avec les autres cités de la ville, cette zone se caractérise par des terrains accidentés et par un accroissement de population très rapide ce qui résulte le développement de son tissu urbain la zone d'étude constitue les différents types d'habitations (individuels et collectifs) et surtout l'habitat précaire, la zone d'étude manque au moins des conditions de la vie urbaine.

I. Apparition de la zone d'étude :

Avant l'année de (1994) la zone d'étude était un ensemble de mauvaises constructions rassemblées autour d'un seul point et visant aux conditions socio-économiques et sécuritaire. La zone devient une direction pour les ruraux et des villages voisins (zones éparses) ce qui conduit.

II. Situation et superficie :

La zone d'étude est située au nord de la ville de Djelfa, elle est assise sur une superficie de 85 hectares limités :

- Au Nord par un pont et des terrains accidentés ;
- Au Sud par la cité el Fos' ha ;
- À l'Est par la route adjacente ;
- À l'Ouest par la ceinture verte.

Cette zone représente la porte du nord de la ville de Djelfa car elle existe au long de la route adjacente, son cadre bâti se caractérise par l'habitat précaire traditionnelle dans l'ancienne Chaoua et des habitations individuelles et d'autres habitations collectives voisines par la route à la cité Chaoua et d'autre habitations individuelles a la cité Zaréa en plus il n'y a que des équipements éducatifs, et existe aussi une forêt dans la zone d'étude.

Ville de DJELFA



LA ZONE D'ÉTUDE



LEGENDE

[Symbol]	IMMEUBLE BÂTIMENT
[Symbol]	EQUIPEMENT BÂTIMENT
[Symbol]	VOIES ENROBÉES
[Symbol]	CHENES DE PAVÉ
[Symbol]	QUAI
[Symbol]	AMÉNAGEMENT
[Symbol]	SAOUIERIE ACTIVITES-SPORTS
[Symbol]	LIGNE ELECTRIQUE
[Symbol]	STADE
[Symbol]	PARC
[Symbol]	CULTURE
[Symbol]	EQUIPEMENT ADMINISTRATIF
[Symbol]	EQUIPEMENT EDUCATIF (UNIVERSITE)
[Symbol]	EQUIPEMENT EDUCATIF (C.R.M.)
[Symbol]	EQUIPEMENT EDUCATIF (LYCEE)
[Symbol]	EQUIPEMENT SANITAIRE
[Symbol]	EQUIPEMENT CULTUREL
[Symbol]	EQUIPEMENT CULTUREL
[Symbol]	BOULEVARD PROMENADE
[Symbol]	BOULEVARD
[Symbol]	EQUIPEMENT D'AMÉNAGEMENT SUPPLEMENTAIRE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA ZONE D'ÉTUDE

CHAPITRE II : L'étude socio-économique

Préambule

L'analyse démographique est considérée comme étant le pilier essentiel de toutes les études et recherche, en ce sens que les habitants sont étudiés de deux points de vue :

-De point de vue consommation les habitants constituent une pression sur les ressources offertes ;

-du point de vue production les habitants constituent une force de production.

D'autre part les habitants ont une influence sur les variations sociales, politiques et économiques, et réciproquement, ces variations ont une influence sur les habitants.

En ce qui concerne la zone d'étude, nous avons été contraintes à prendre contact avec différents établissements publics et privés pour avoir les données nécessaires à notre étude, vu l'insuffisance de ces données, nous avons jugé nécessaires de faire une enquête sur le terrain.

Partie n°03 :étude de cas de la zone d'étude(Zaria+Chaoua)

I. Les habitants :

Habitent dans la zone d'étude 6595 habitants répartis en 1319 ménages :

La zone	Nombre d'habitants	Nombre de ménages	Le taux %
01_L'ancienne chaawa	1470	249	22.28
02_Lotissement asad Lahrache	160	32	2.43
03_Nouvelle chaawa	1555	311	23.58
04_zaréa	3410	682	51.71
05_Zone vacant	/	/	/
Total	6595	1319	100

Tableau n°04 : La répartition de population à la zone d'étude, source/ Pos la cité Zaréa et Chaoua

Selon le tableau n°04 on constate que la moitié de population habite la cité Zaréa :

- La zone n°01 (L'ancienne chawa) : 22.28% ;
- La zone n°02 (la zone vacant) : 0% ;
- La zone n°03 (Lotissement Asaad Lahrach) : 2.43% ;
- La zone n°03 (La nouvelle chawa) : 23.58 % ;
- La zone n°05 (La cité Zaréa): 51.71% ;

LIMITES DES ZONES D'ETUDE



Carte N°:04

Partie n°03 : étude de cas de la zone d'étude (Zaria+Chaoua)

I. L'évolution de population de la zone d'étude :

Sachant que le taux d'accroissement est estimé de 0.41%.

Les années	Les habitants
1994	70
1998	123
2004	495
2008	2964
2010	6595

Tableau n°05 : Les étapes de l'évolution de population de la zone d'étude, source/ Pos Zaréa et Chawa

A partir de tableau n°05 la population de la zone d'étude est estimée à l'année de (1994) en 70 habitants, ce nombre augmente à l'année de (1998) et atteint (123) habitants, pour se quadrupler à l'année de (2004) en un nombre de population de (495) habitants, ce développement se continue à progresser 6 fois plus soit un nombre de (2964) à l'année de 2008, et puis (6595) habitants en (2010), cette période est considérée comme une période attractive aux habitants à cause du développement démographique, cette augmentation est causée par la situation aggravée qu'a connue la ville de Djelfa notamment la situation sécuritaire et sociale pour une grande tranche de population qu'elle s'est dégradée pendant la dernière décennie qui pousse à ces ménages à l'immigration pour chercher l'emploi afin d'améliorer leur niveau de vie d'une part, et d'accéder à un logement en dehors de la ville connue par la cherté du foncier d'autre part.

III. La densité de population à la zone d'étude:

La densité de population est le rapport entre le nombre d'habitants et la superficie d'un territoire, elle est exprimée en habitant/km² pour les densités urbaines

C'est une variable commode pour rendre compte de l'occupation d'un territoire mais qui n'a qu'une simple valeur indicative, étant donné l'inégale répartition des hommes au sein d'une région.

$$\text{La formule : la densité de population} = \frac{\text{Le nombre de population d'une région}}{\text{La superficie totale de la même région}}$$

Partie n°03 :étude de cas de la zone d'étude(Zaria+Chaoua)

Et le tableau n°06 représente la densité de population à la zone d'étude

La zone	Superficiés en hectare	Nombre des habitants	Nombre d'habitats	Densité de population (habitant/hectare)
Chaoua	36.23	3185	294	88
Zaréa	20.78	3410	343+16 bâtiments	164
Totales	57.01	6595	957	Densité Moyenne : 116

Tableau n°06 : représente la densité moyenne de population à la zone d'étude/ source Pos Zaréa et Chouwa

IV. La densité de l'habitat à la zone d'étude :

La densité de l'habitat est une mesure de nombre d'habitation d'une zone occupant une portion donnée d'une région, bien qu'elle puisse être utilisée pour n'importe quel objet tangible. Elle est donnée en Habitats / hectare.

Elle est calculée :

$$\text{la densité de l'habitat} = \frac{\text{Le nombre d'habitats d'une région}}{\text{La superficie totale de la meme région}}$$

Partie n°03 :étude de cas de la zone d'étude(Zaria+Chaoua)

La zone	Superficiés en hectare	Nombre des habitants	Nombre d'habitats	Densité de l'habitat (habitats/hectare)
Chaoua	36.23	3185	294	8.11
Zaréa	20.78	3410	343+16 bâtiments	16.50
Totales	57.01	6595	957	Densité Moyenne : 17

Tableau n°07 : représente la densité moyenne de l'habitat à la zone d'étude/ source Pos Zaréa et Chouwa

IV. Répartition de population selon les tranches d'âge :

La population totale se reparti en 3270 habitants de sexe masculin soit 49.58% et 3325 habitants de sexe féminin soit 50.41%.

La répartition de la population par âge montre d'une façon générale l'importance des tranches de jeunes moins de 24 ans dont la proportion s'élève à 62.94% soit 4153 habitants.

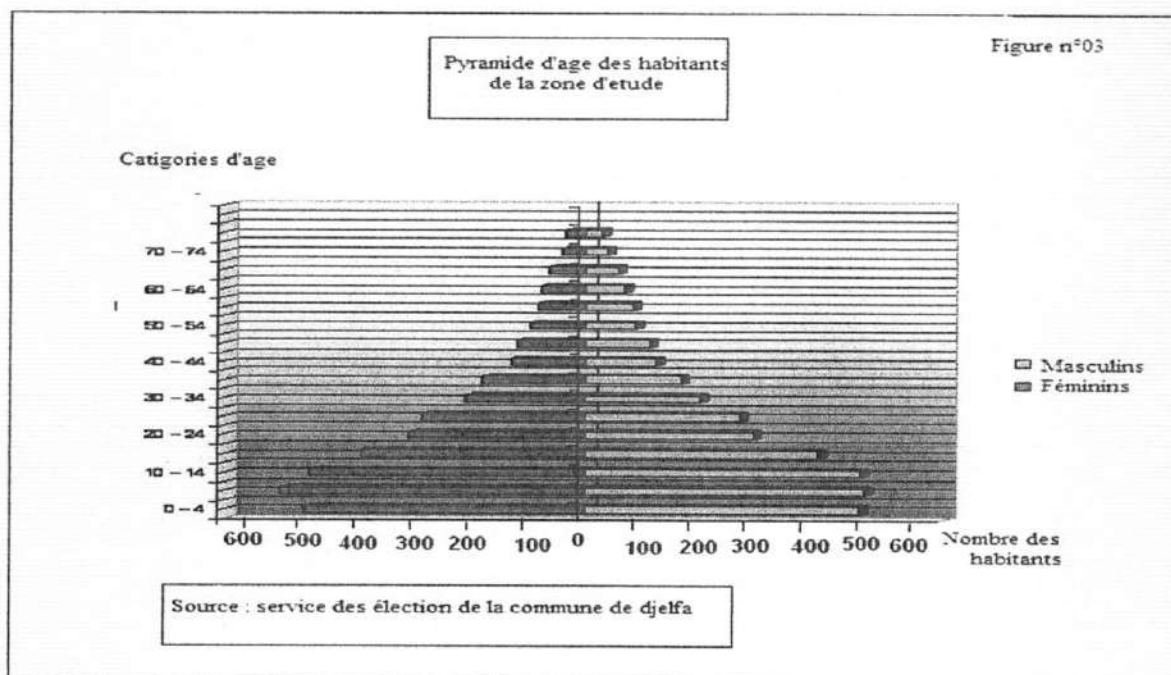
A partir du tableau n° 08 on peut y arriver aux résultats suivants:

Partie n°03 : étude de cas de la zone d'étude (Zaria+Chaoua)

Catégorie d'âge	Nombre de masculins		Nombre de féminins		Nombre total	
	nombre	Taux %	Nombre	Taux %	nombre	Taux %
00-04	461	14.09	466	14.01	927	14.05
05-09	468	14.31	507	15.24	975	14.78
10-14	461	14.09	457	14.28	918	13.91
15-19	389	11.89	369	11.09	758	11.49
20-24	285	8.71	290	8.72	575	8.71
25-29	261	7.01	269	8.09	530	8.03
30-34	195	5.96	199	5.98	393	5.95
35-39	162	4.95	169	5.08	331	5.01
40-44	119	3.63	120	3.60	239	3.62
45-49	108	3.30	113	3.39	221	3.35
50-54	86	2.62	90	2.70	176	2.66
54-59	81	2.47	79	2.37	160	2.42
60-64	68	2.07	71	2.13	139	2.10
65-69	57	1.74	59	1.77	116	1.75
70-74	38	1.16	37	1.11	76	1.15
75+	32	0.97	30	0.90	62	0.94
totale	3270	100	3325	100	6595	100

Tableau n°08 : La répartition de population selon les tranches d'âge, source/service des élections.

Partie n°03 : étude de cas de la zone d'étude (Zaria+Chaoua)



A. La 1^{ère} classe (0-4ans) :

Est la classe des enfants avant l'âge scolaire qui représente 927 habitants et 14.05% de nombre totale des habitants et une catégorie considérable il est nécessaire de l'intéresser surtout en ce qui concerne la santé et l'alimentation, parce qu'elle est considérée comme la base de la société.

B. La 2em classe de (05-19ans) :

Cette classe de la période scolaire constitue 2651 habitants et 40.18% est une Catégorie importante nécessite le haut patronage en répondant aux déferents besoins dans le secteur de l'éducation et de formation sans oublier la santé et les activités sportives et culturelles.

C. La 3em classe (20-59):

Est une catégorie qui rassemble les jeunes et les adultes, qu'elle est estimée de 2624 et 60.17%, elle a besoin de travaille de logement et aussi les loisirs

D. La 4em classe (+60ans):

Partie n°03 :étude de cas de la zone d'étude(Zaria+Chaoua)

Domine tout les personnes qui sont incapables à travailler et elle est estimé avec 393 habitants et 5.94% et caractérisée par sa faiblesse et elle nécessite un spécial patronage de coté sanitaire.

V. Répartition de population selon les activités :

Parmi les raisons de stabilisation des habitants dans leur lieux de résidence est le travaille qui leur garantie le bien être, et le tableau ci après nous montre la répartition des habitant de notre zone d'étude selon leurs activités :

Nombre d'habitants	6595
Nombre des habitants en travail	994
Nombre des habitants en chômage	926
Nombre des habitants actifs	1920
Taux actif par rapport aux habitants	29.10%
Taux de travail par rapport aux habitants	15.06%
Taux de chômage par rapport aux habitants	14.03%
Taux de travail par rapport au nombre actif	51.77%
Taux de chômage par rapport aux actifs	48.23%

Tableau n°09: La répartition de population selon les activités a la zone d'étude, Source / POS la cité Zaria et Chaoua

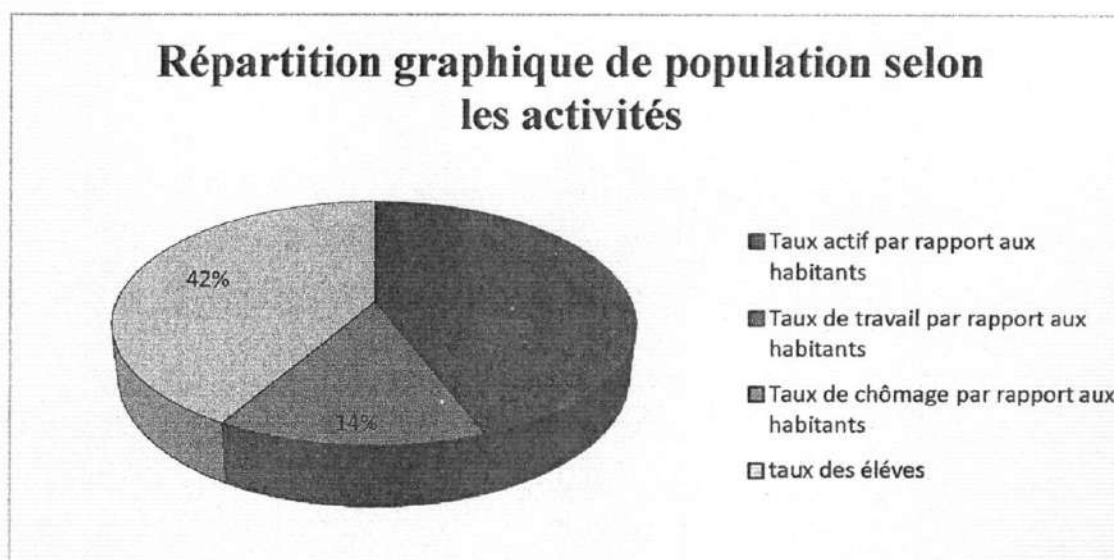


Figure n°03 : Représentation graphique selon les activités à la zone d'étude.

Partie n°03 : étude de cas de la zone d'étude (Zaria+Chaoua)

Les habitants de la zone d'étude occupent presque dans tous les secteurs avec de différents taux.

Le taux d'activité présente 29.10% et le taux de travail 15.60 % par rapport au nombre totale des habitants c'est-à-dire 994 habitants en travail, tandis que le taux de chômage est de 926 chômeur soit 14.03%

VI. Les origines des habitants de la zone d'étude :

L'étude de l'origine géographique très importante, dont l'objectif est de connaître les nombreux éléments, comme c'est le composant principal du développement urbain et en entrant dans cette course, nous parlons le lieu de naissance, lieu de et résidence précédent, ces deux termes qui reflètent la transition de population du lieu de l'origine géographique de la destination, et c'est ce qui conduira à la création de la migration, qui peut dépasser la capacité de la ville d'absorber ces immigrants et leur fournir des besoins tel que l'emploi, les services et le logement convenables, et le tableau ci-dessous montre l'origine des habitants du quartier selon le lieu de résidence précédent :

Lieu de résidence précédent	Le nombre	Le taux
La commune de Djelfa	778	58.59%
Ain ouessara	23	1.71%
Hadshari	10	0.74%
Hassi bahbah	21	1.56%
Dar chiokh	09	0.67%
El charef	60	4.46%
Idrissia	11	0.82%
Ain el bel	14	1.04%
Feidh El-botma	30	2.23%
indéfinis	389	28.18%
Total	1345	100%

Tableau n°10 : représente l'origine géographique d'un échantillon de population de la zone d'étude, source/ service des élections.

Partie n°03 : étude de cas de la zone d'étude (Zaria+Chaoua)

Chapitre III : L'analyse urbaine de la zone d'étude

I. L'habitat

I.1. La typologie de l'habitat anarchique à la zone d'étude.

A partir des façades et des espaces extérieurs qui se trouvent à la zone en question c'est-à-dire leurs morphologies et leurs styles architecturaux, on peut distinguer la typologie des habitations et extraire les caractéristiques qui dominent les constructions tel que les matériaux de construction utilisés, le degré de fragilité, le niveau de commodité, et la hauteur de chaque construction (RDC+1, RDC+2,... etc.). Et le tableau ci-dessous résume ces caractéristiques.

	matériaux	hauteur	confort	Aspect urbain
Habitat précaire	parpaing	RDC	Peu de confort	mauvais

Tableau n°11 : Les caractéristiques extérieures de l'habitat anarchique à la zone d'étude.



photo n°06, la cité Chaoua.
parpaing, RDC

photo n°07, la cité Zaréa
pas de confort

photo n°08, la cité zaréa
mauvais aspect urbain

Partie n°03 : étude de cas de la zone d'étude (Zaria+Chaoua)

I.2. Les caractéristiques des façades:

Comme nous l'avons dit dernièrement concernant la morphologie extérieure des constructions qu'elle représente un mauvais aspect urbain qui défigure le paysage urbain et qui reflète la négligence et le danger posé par l'absence de presque tous les éléments fondamentaux à un toit qui doit garantir la sécurité et la bonne santé pour une famille à cause des raisons suivantes :

- L'absence totale de l'habillage des façades extérieurs qui résulte l'humidité puis son impact danger sur la santé notamment sur l'appareil respiratoire surtout chez les bébés de point de vue médicale, et la dégradation du paysage urbain de quartiers de point de vue urbaine.
- L'absence de protection contre le vol grâce à l'insuffisance de la hauteur des constructions -la hauteur moyenne des constructions ne dépasse pas les 170cm-
- L'absence des fenêtres c'est-à-dire l'absence d'aération à l'intérieur.
- La fragilité des constructions à cause de l'absence des éléments fondamentaux à la construction telle que les piliers, la fondation et les poutres etc.

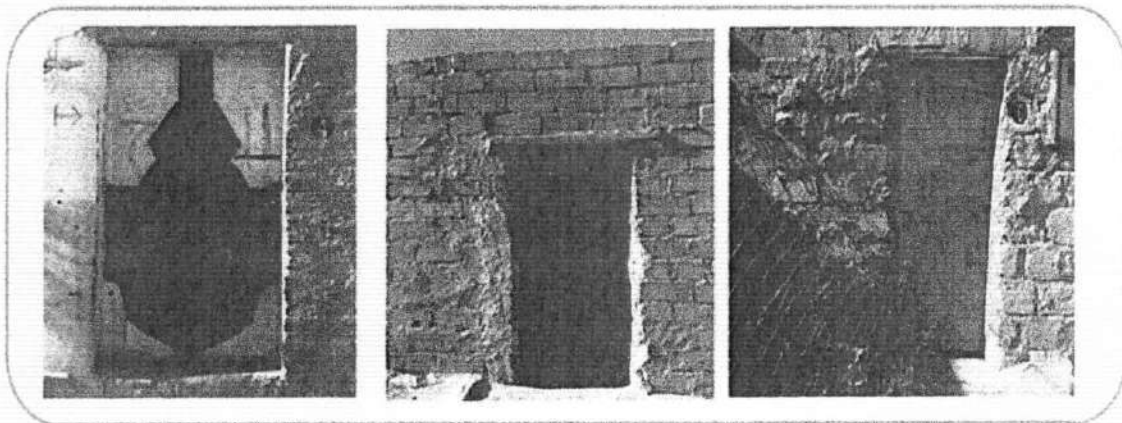


photo n°09 La cité Zaréa
façade n°01

photo n°10, La cité Chawa
façade n°02

photo n°11, La cité Zaréa
façade n°03

Partie n°03 :étude de cas de la zone d'étude(Zaria+Chaoua)

I.3 Les caractéristiques des espaces intérieurs :

En entrant dans ces mauvaises constructions pour que pas les nommer des habitations car leur état nous permet pas, car leur superficie, leur niveau de commodité s'adaptent au vrai sens d'habitation et nous allons citer les caractéristiques les plus fréquentes :

- La surpopulation et la haute pression exercée sur l'exploitation des différents réseaux.
- L'absence du raccordement au réseau d'assainissement (déchets liquides et solides).
- L'insuffisance d'eau potable
- L'espace intérieur très réduit (la surface moyenne de construction est de 32m²).
- La coexistence des hommes et des animaux dans le même endroit.
- L'impossibilité aux transports publics de desservir ces endroits du fait de l'étroitesse des ruelles
- La densité très élevée (une famille composée de 8 à 12 membres vit dans une chambre de 6 m²) ; ce qui pose le problème de l'exploitation excessive des espaces utilitaires communs (toilette, salle de bain... etc.).
- L'absence de menuiseries (WC ; cuisine/chambre) et sont remplacés par des rideaux.
- Le manque des salles de bain.
- Le manque d'aération et d'éclairage naturel et l'utilisation de l'électricité dès l'arrivée du jour.

Pour y arriver aux caractéristiques précédentes nous avons visité la zone d'étude et pris 03 habitations repartis sur la zone pour obtenir une étude globale sur tous les côtés en utilisant les plans, les superficies, le nombre de personnes y habitent (le taux d'occupation de logement et le taux d'occupation par pièce) de chacune de ces exemples comme il est montré dans les illustrations suivante :

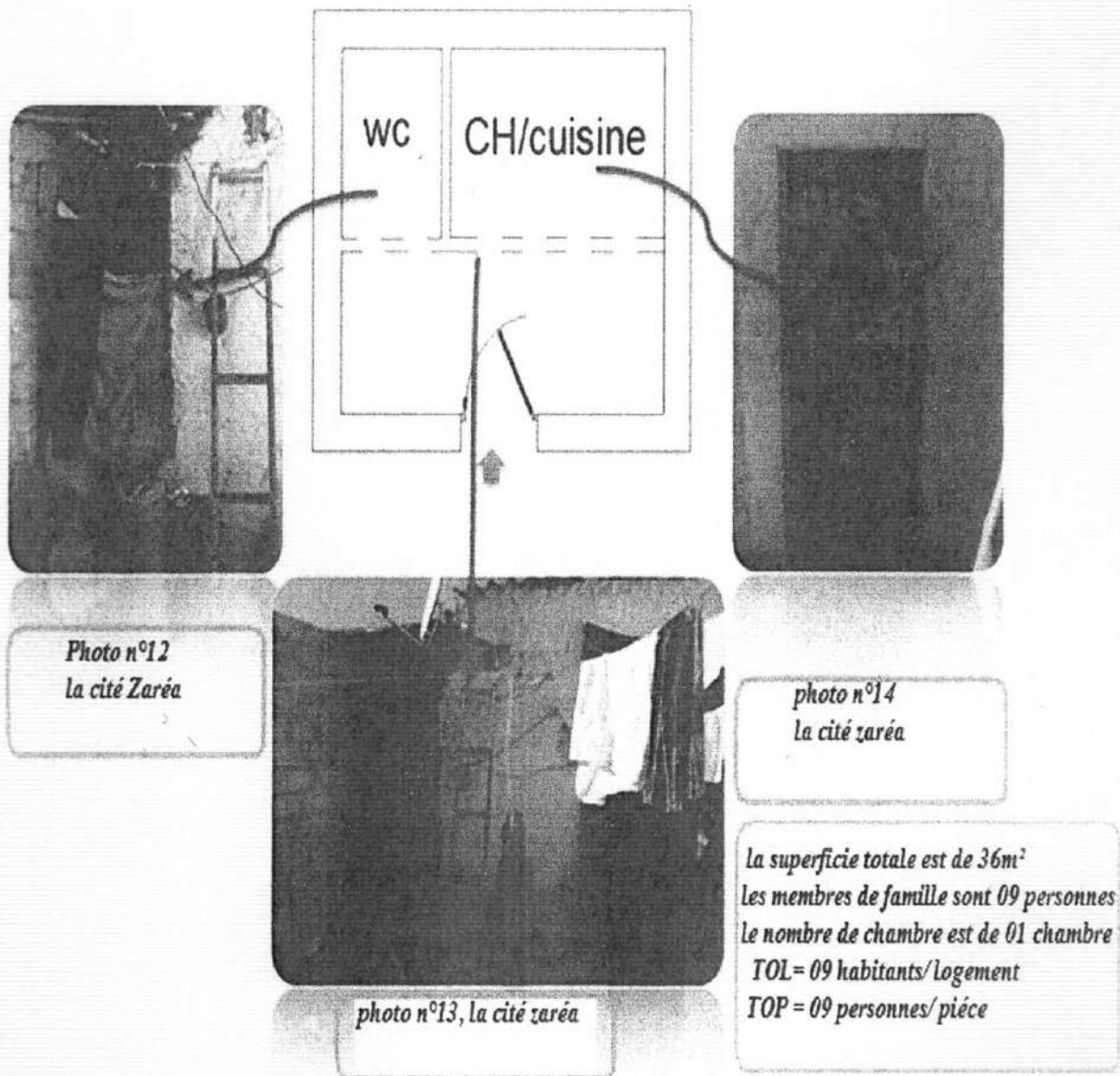
« Le taux d'occupation du logement (TOL): est défini par le nombre de personne qui occupe un logement, il est donné en personne/logement

Le taux d'occupation par pièce (TOP) : est défini par le nombre de personne qui occupe une pièce, et il est donné en personne/pièce. »¹

¹ Cours : 3eme année aménagement urbain, module : URB 39 par Mr Choufi.

Partie n°03 : étude de cas de la zone d'étude (Zaria+Chaoua)

Habitation n°01 :



Partie n°03 : étude de cas de la zone d'étude (Zaria+Chaoua)

Habitation n°02

Photo n°15
la cité Chawa




Photo n°17
La cité chaoua

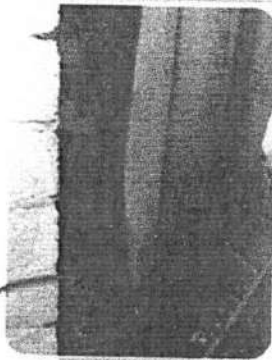



Photo n°16
La cité chawa



CHambre
cuisine
wc

La superficie totale : 32m²
les membres de famille sont 06 personnes
le nombre de chambre : une seul chambre
TOL = 06 personnes /logement
TOP = 06 personnes /pièce

Habitation n°03 :

cuisine CHambre CHambre
wc

la superficie totale est de 38m².
-les membre de famille sont 12 personnes.
-le nombre de chambres est de 03 chambres.
-TOL = 12 personnes/logement
-TOP = 6 personnes/p

photo n°18, la cité zaréa




Photo n°19, la cité Zaréa





photo n°20 la cité zaréa



Partie n°03 :étude de cas de la zone d'étude(Zaria+Chaoua)

II. Les équipements

II.1. Les équipements éducatifs

On constate que les équipements éducatifs de la zone d'étude sont concentrés dans La coté Est de la cité Chaoua au long de la route adjacente représentés en une école primaire de « La nouvelle agglomération », et une CEM « Ben Ayad »dans la cité Zaréa, et on trouve les deux écoles primaire « Chehib Belkhir » et « Souilah Chwaiha » dans la coté sud de notre zone d'études&&sa&&a.

Le tableau suivant présente les équipements avec le volume :

L'école	Le site	La superficie (m ²)	Nombre de salles	Nombre de élèves
Nouvelle agglomération	Chaoua	2977.50	3	582
Chehib Belkhir	Zaréa	2976.80	09	536
Souilah chwiha	Zaréa	2934.50	12	715
Ben Ayad	Chaoua	7022.56	17	960

Tableau n°12 : représente la répartition et les caractéristiques des équipements éducatifs a la zone d'étude, source/ POS de la cité Zaréa et Chaoua



Photo n°27 : La cité zaréa
Primaire de ChehibBelkhir



Photo n°28 : La cité zaréa
Primaire de SwilahChwiha



Photo n°29 : La cité Chaoua
CEM de Ben Ayad

II. 2. Les équipements religieux et culturels

Sont représentés par deux mosquées le premier se trouve au niveau de la cité Cha'awa d'une superficie totale de 1690 m², et le deuxième se trouve au niveau de la cité zaréa d'une superficie de 1010 m²



Photo n°30 : La cité Zaréa .mosquée Aicha Oum el-mouminin/source,
mémoire de fin d'étude, réaménagement de la cité Zaréa

II.3. Les équipements administratifs :

Il existe une annexe d'état civile à la cité Zaréa.

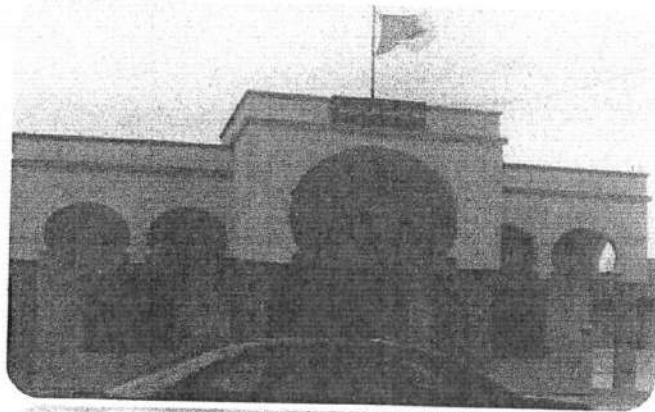


Photo n°31 : La cité Chaoua
la mairie

CARTE DES EQUIPEMENTS



Carte N°:06

Partie n°03 : étude de cas de la zone d'étude (Zaria+Chaoua)

III. Les voiries et les réseaux divers (VRD):

III.1. Les voiries :

La zone d'étude est caractérisé par des rues étroites, non organisées, non aménagées, accidentées et aussi par le manque totale des trottoirs ce qui les rend particulièrement dangereuses pour les enfants.

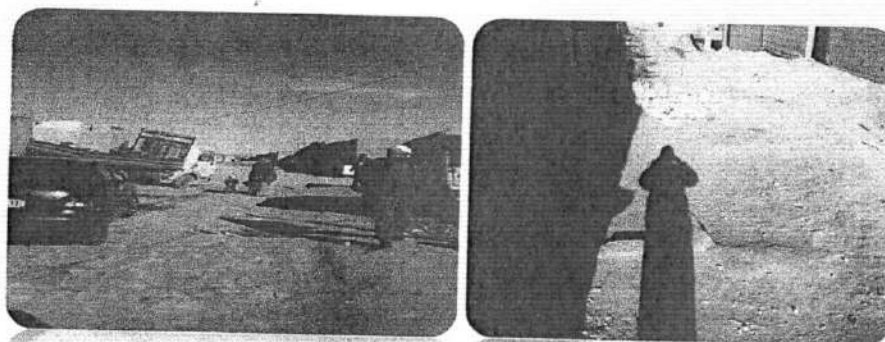


Photo n°32 et n°33: les rues de la cité Chaoua

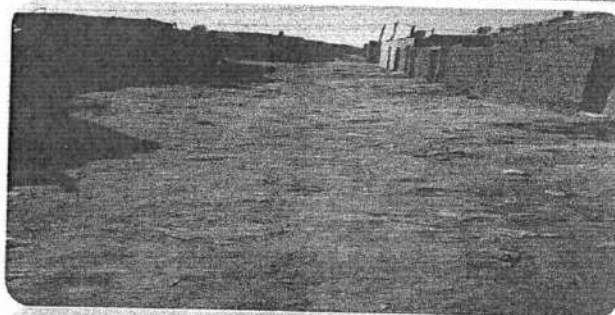
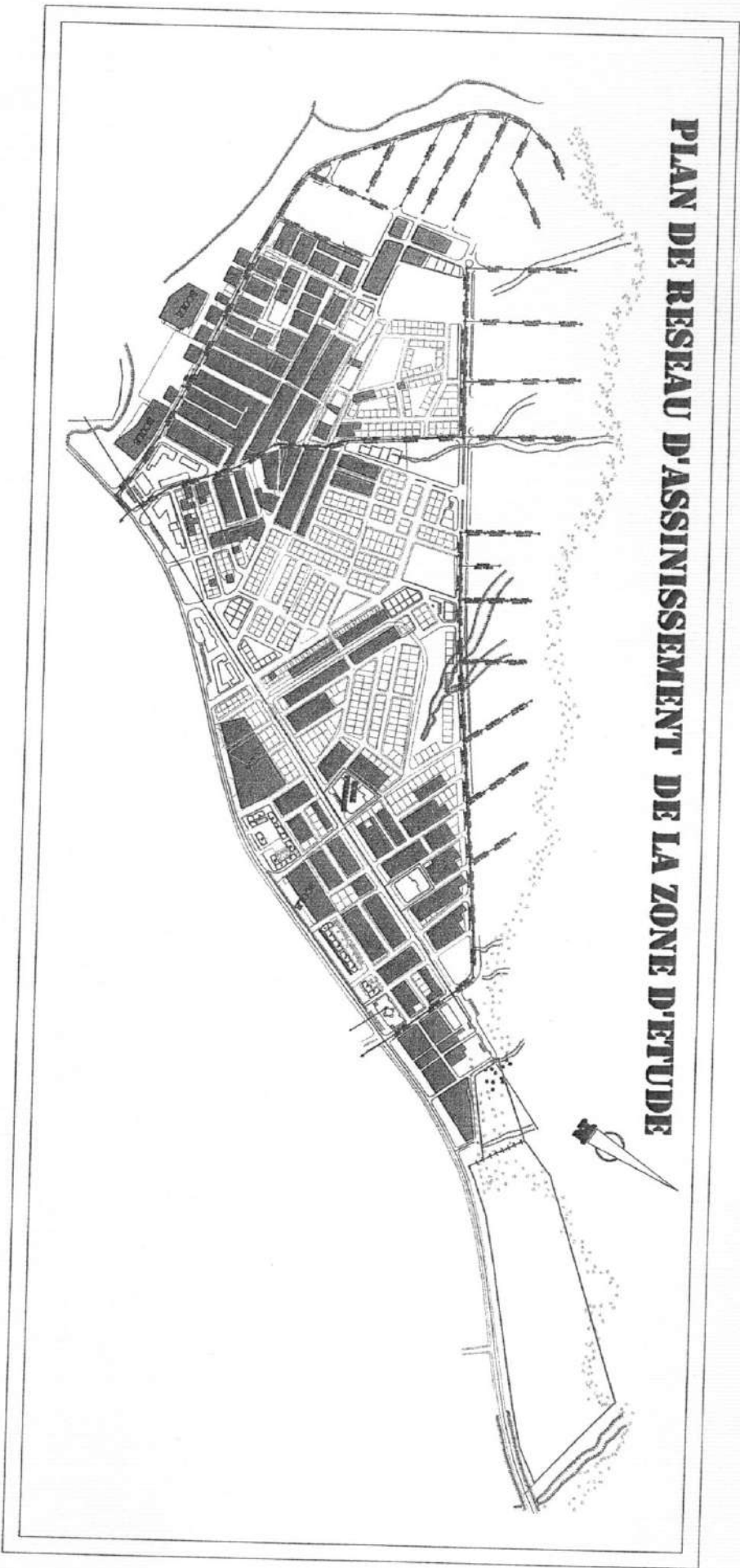


Photo n°34: les rues de la cité Zaria

III.2. L'évacuation des eaux usées :

L'évacuation des eaux de pluies et des eaux usées se déroule par des canaux de 500 Ø mm et se termine par des canaux de 500 Ø mm et 600 Ø.

PLAN DE RESEAU D'ASSINISSEMENT DE LA ZONE D'ETUDE



Carte N°:07

Partie n°03 :étude de cas de la zone d'étude(Zaria+Chaoua)

III.3. L'alimentation en eau potable :

Les habitants de la zone d'étude sont alimentés en eau potable par le moyen de deux réservoirs :

-Le premier se trouve à la cité Elfos'ha proche de la zone d'étude ;

-Le second est le réservoir principal de la ville qui se trouve au Nord de cette dernière.

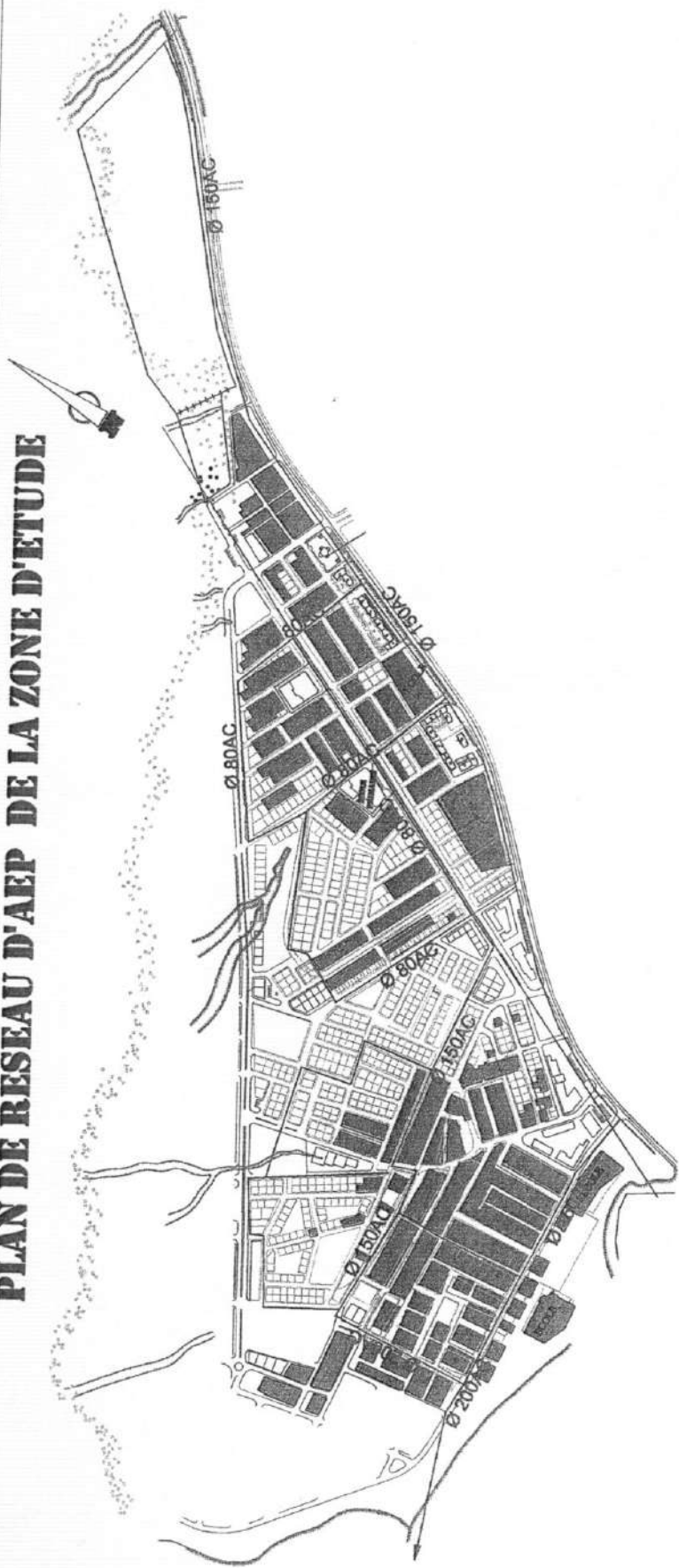
Le canal reliant le réservoir principal à la zone d'étude a un diamètre de 150 Ø mm, de ce canal sortent plusieurs autres canaux de 80 Ø mm chacun.

Tandis que le réservoir se trouve à la cité Fos'ha alimente la zone par le moyen d'un canal de 200Ø mm d'où sortent des canaux de 80 mm Ø chacun.



Photos n°35 la cité Fos'ha : le réservoir qui alimente la zone d'étude en eau potable.

PLAN DE RESEAU D'AEP DE LA ZONE D'ETUDE



Carte N°:08

Partie n°03 : étude de cas de la zone d'étude (Zaria+Chaoua)

III.4. Le réseau d'électricité :

L'électricité est sans doute a une grande importance tel que les autres réseaux, et dans la plupart du temps, sa réalisation précède celle des immeubles, grâce à son rôle indispensable à la vie urbaine, ce qui résulte l'immense demande et la rendre à la priorité de vie.

L'électricité se trouve à la zone d'étude dans presque tous les édifices à l'exception des habitations précaires. Mais avec de dangereuses et mauvaises position (voir photos n°36 et 37)

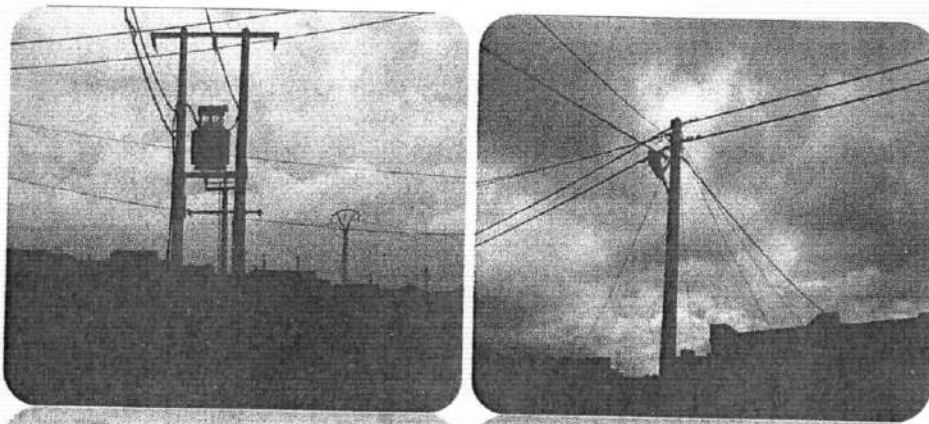


Photo n°36 : la cité Zaréa . Photo n°37 :
les câbles d'électricités

III.5. Le réseau de gaz à la zone d'étude :

Presque toute la zone d'étude est alimentée par le gaz de ville sauf une partie qui s'alimente en gaz par les bouteilles.

La zone d'étude s'alimente en gaz de ville par un canal de 125 mm de diamètre de en plastique venu de la cité proche de Ain chih, ce canal est ramifié en canaux secondaires de 65mm de diamètre et puis des canaux tertiaires pour alimenter les maisons de 20 à 40mm de diamètre.

Partie n°03 : étude de cas de la zone d'étude (Zaria+Chaoua)



Photo n°38, l'utilisation de gaz de bouteilles à la cité Chawa

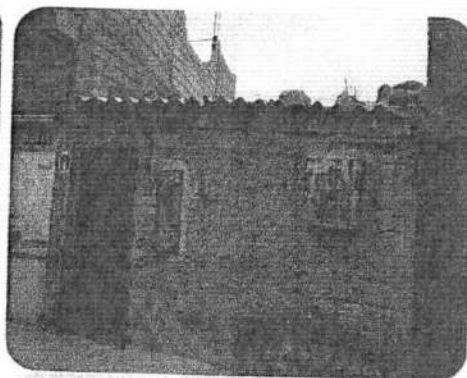


Photo n°39, le gaz de ville à la cité Zaria

III.6. le réseau de téléphone :

La zone d'étude est dotée d'un réseau de téléphone récemment il est généralement exploiter en commerce tel que les taxis phones (voir photos n°41).



Photos n°41 : la cité zaréa, source : mémoire fin d'étude (réaménagement de la cité Zaria)

III.7. Evacuation des déchets solides :

L'évacuation des ordures ménagères est indispensable à la vie urbaine pour prévenir à ses impacts sur l'environnement et sur la santé des habitants.

Mais la zone en question ne dispose pas à des lieux réservés pour jeter les déchets ce qui cause la dégradation de son environnement, dégage les mauvaises odeurs et défigure l'esthétique de la zone que la photo n°13 le montre.

Partie n°03 :étude de cas de la zone d'étude(Zaria+Chaoua)



Photos n°40, la cité Chawa

II. Les problèmes de la zone d'étude :

Suivant à notre analyse urbaine et socio-économique précédentes, un tableau fait l'objet d'un résumé a été dressé ci-dessous :


Illustrations	Problèmes
	<ul style="list-style-type: none">• Absence des fenêtres au niveau de façades

Photo n°21

Partie n°03 : étude de cas de la zone d'étude (Zaria+Chaoua)



Photo n°22

- Endommagement des caissons à ordures



Photo n°23

- Absence des trottoirs.
- Des rues non aménagées et non protégées contre les inondations.
- Absence d'espaces verts.
- Tas d'ordures partout.



Photo n°24

- Véhicules stationnant partout et anarchiquement.
- Habitations très basses et non alignées.



Photo n°25

- Rues accidentées, étroites et polluées à cause de l'insuffisance du réseau d'assainissement.

Partie n°03 : étude de cas de la zone d'étude (Zaria+Chaoua)

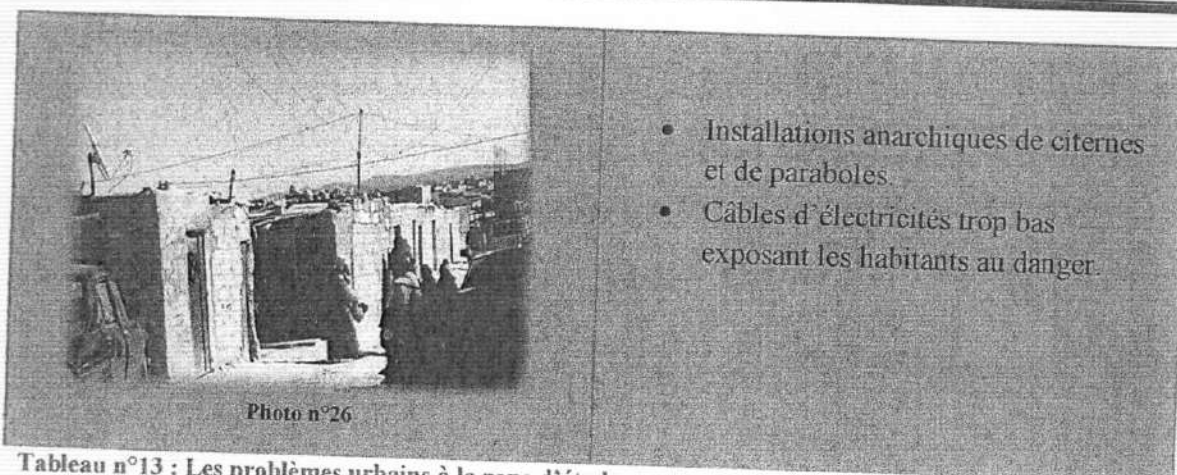


Tableau n°13 : Les problèmes urbains à la zone d'étude.

Conclusion du 2em partie

- Situation de la zone d'étude : zone d'attraction pour les habitants et les différentes activités.
- Absence d'équipements administratifs (à part d'une annexe d'état civil).
- Extension horizontale de cette zone (Vaste terrains vagues).
- Habitations individuelles (Rez-de-chaussée seulement).
- Disponibilité d'espaces vacants pouvant servir à la réalisation des différents équipements.
- Croissance annuelle du nombre d'habitation.
- Manque d'aménagement (routes et trottoirs nettement).

Partie n°03 : étude de cas de la zone d'étude (Zaria+Chaoua)

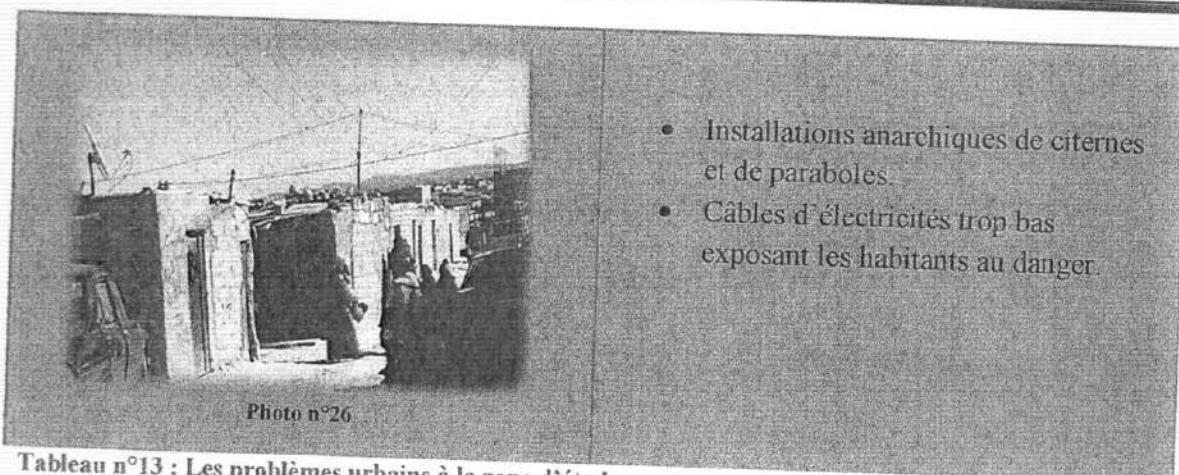


Tableau n°13 : Les problèmes urbains à la zone d'étude.

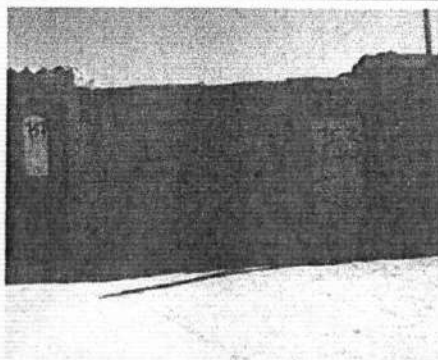
PARTIE N°04



- I. Les servitudes et les nuisances de la zone d'étude
- II. Les interventions menées par l'Etat pour lutter contre l'habitat anarchique à la ville de Djelfa
- III. Les solutions

L'Objectif.

Est de trouver des solutions de la zone d'étude.



Préambule

Les pouvoirs publics ont mis en œuvre des politiques de lutte contre l'habitat anarchique depuis les années quatre vingt et quatre-vingt-dix, en donnant la priorité à l'éradication des bidonvilles.

Les années 80 ont connu une politique d'habitat basée sur l'expérience " Projets de développement urbain". C'était alors le début effectif de la conception globale d'une nouvelle politique touchant toutes les formes de l'habitat anarchique.

Ainsi, la priorité a été donnée aux projets de restructuration comme méthode de résorption, de recasement et de réorganisation de l'espace urbain pour lutter contre l'habitat anarchique dans la ville de Djelfa

A partir des années quatre vingt dix, la ville de Djelfa a commencé à mettre en œuvre les politiques de résorption des formes de l'habitat anarchique en commençant par la restructuration des quartiers de bidonvilles , du quartier Aissa el kaid, la Cité El-bordj

Chapitre I : Les servitudes et les nuisances de la zone d'étude

I. Les nuisances

- Existe une ligne électrique d'une haute fréquence ce qui nous oblige à éviter ces cotés d'un espace de 15 m, et des ramifications nous pousse à les enfoncer
- Existe encor des espaces forestières (barrage vert) qui se trouve au centre de la région, il faut exploiter une partie de cette espace de loisirs,
- La route en parallèle qui sépare notre région de la ville celle-ci qui nécessite l'utilisation des grandes vitesses (passage dangereux pour les habitants).
- Fortes pentes localisées au Nord de la zone d'étude
- Oued du coté Est de la cité Zaréa.
- Ceinture verte du coté Ouest.
- Existence de quelques ravins.

II. les servitudes

- Vastes espaces vacant pour l'extension ou pour la réalisation des équipements manquants.

III. Les principes d'aménagement :

L'aménagement est tout à fait comme toutes les autres branches a des principes et des conditions qui se base sur, et nous allons présenter ces principes sous forme de points indépendants :

- Assurer continuité des rues et des ruelles existants ;
- L'aménagement du cadre bâti ;
- Préserver les bâtisses qui sont en bon état et les améliorer;
- La prise en considération de l'extension futur du tissu urbain;
- La projection des espaces verts.

Partie n°04 : opération et méthodes d'intervention

Chapitre II : Les interventions menées par l'Etat pour lutter contre l'habitat anarchique à la ville de Djelfa

La situation de l'habitat anarchique a toujours préoccupé les responsables locaux de la ville à cause des répercussions néfastes de ce genre d'habitat sur le tissu urbain de Djelfa.

Ainsi, à partir des années 90, l'importance a été donnée à l'éradication des différentes formes d'habitat anarchique notamment dans l'ancienne médina, le quartier de AissaelKaid et la cité ElBordj.

A cet effet, les organismes sous-tutelle OPGI, le DUCH (actuellement le DUC et la DLEP) ont été chargés par l'Etat pour mener des actions visant à résorber les noyaux et les quartiers constituant l'habitat anarchique.

Ces établissements publics ont été choisis par l'Etat, car leur statut juridique leur permet d'utiliser efficacement les ressources financières que ce soit auprès des banques ou en recourant à l'épargne publique ainsi qu'aux dotations émanant du budget général de l'Etat.

Ainsi, les interventions de l'OPGI, et la DUC. Se sont effectuées et s'effectuent encore sous forme de projets de restructuration ou de recasement.

I. La restructuration :

I.1. Définition :

La restructuration est une opération de résorption qui consiste à réaliser dans un Douar ou quartier d'habitat insalubre les équipements publics manquant: la voirie, l'assainissement liquide, l'eau potable et l'électricité (éclairage public + branchement individuel ...).

Ces opérations sont souvent réalisées en collaboration entre l'Etat, les collectivités locales, et la population concernée dans le cadre d'une convention signée entre ces intervenants avant le lancement des travaux.

I.2. Actions de restructuration engagées:

Des actions de restructuration très importantes ont été engagées et ont permis d'atteindre des résultats dans les grands noyaux anarchiques de la ville.

Partie n°04 : opération et méthodes d'intervention

Le nom du quartier	Le maître d'œuvre	Nombre de ménage bénéficié
Zaréa		657
Chaowa		716
Elbordj		829
Aissa el kaid		580
Ben said		444
Beleghzal		323

Tableau n°14 : Liste des restructurations engagées. Source : La direction de logement et d'équipements.

II. Le recasement :

II.1. Définition :

C'est une opération qui consiste à déplacer la population occupant des constructions d'habitat anarchique, pour être relogée dans un autre site aménagé sous forme de lotissement réglementaire et conforme aux règles et lois d'urbanisme.

Après avoir déplacé la population ciblée par l'opération de recasement soit dans des logements conçus pour les ménages à faible revenu, ou sur des lots gratuits ou à des prix très bas, les autorités compétentes procèdent à la démolition définitive des constructions – souvent très fragiles – ayant constitué des foyers de l'habitat anarchique.

II.1. Les opérations de recasement engagées :

Les opérations de recasement réalisées sont énumérées dans le tableau ci-après :

Quartiers précédents	Quartiers récents	Nombre de ménage bénéficié
Zaréa(2012)	Vers Bahrara	680
Chawa (2012)	Vers Bahrara	566
Aissa el kaid (2012)	Vers Bahrara et Aissaelkaid	462
El Bordj	Vers El Wiam	800
Bloc 40	Vers Aissa el kaid	312

Tableau n°15 : Liste des opérations de recasement. Source La direction de logement et d'équipements.

III. L'insuffisance des actions d'intervention :

Ces actions de restructuration et de recasement ont des impacts très limités à cause de plusieurs facteurs dont notamment la lenteur des exécutions des travaux, alors que d'autres noyaux d'habitat anarchique apparaissent, ce qui aggrave la situation de l'habitat anarchique au sein de la ville et dans la périphérie où elle est plus complexe.

III.1. Limites des opérations :

D'abord, les actions de restructuration ou de recasement sont souvent retardées par des problèmes majeurs dont notamment :

- ❖ La complexité des procédures ayant trait à l'acquisition des terrains.
- ❖ Le comportement négatif de la population cible.
- ❖ L'occupation anarchique même au cours de la restructuration.
- ❖ Les difficultés des négociations pour les recasements.
- ❖ Les difficultés naturelles ou de force majeure (sol rocheux pour l'assainissement).

III.2. Apparition de nouveaux noyaux:

L'apparition de nouveaux noyaux d'habitat anarchique à la périphérie de la zone urbaine et même à l'intérieur du périmètre urbain de la ville nous montre que les résultats des opérations menées sont très limités et restent en deçà des objectifs fixés auparavant.

Après le recasement de quelques habitations anarchiques, on constate des opérations de reconstruction des habitations détruites menées par les habitations qui n'ont pas pu accéder à une habitation).

Chapitre III : Les solutions (scenarios d'intervention) et les conditions de réussite

Devant la gravité de la situation des deux quartiers (Chawa et Zaréa) abritant différentes formes de l'habitat anarchique, pour faire face à la prolifération de ce fléau qui touche toute la ville de Djelfa, et vu les résultats restreints des actions menées depuis une dizaine d'année par les pouvoirs publics concernés. En vue de résorber l'habitat anarchique, et notre analyse complète de la situation et de ces différents aspects, nous conduit à poser plusieurs buts afin de cibler le fond de la problématique et la présenter sous forme de variables :

1. Premier variable :

- Destruction complète de l'ancienne Chawa car elle se compose d'habitations précaires et construite illicitement, d'une part et sa reconstruction d'une manière moderne lui permettant d'avoir un aspect urbain, social et culturel convenables.
- Concernant les habitations qu'elles se caractérisent par un aspect urbain moyen, On propose un soutien d'argent donné par l'Etat qui permet au propriétaires d'améliorer leurs maisons sous un contrôle et selon les conditions suivantes :
 - ✦ Ajout d'un étage et l'utilisation du rez-de-chaussée au commerce ou à l'industrie artisanal;
 - ✦ Amélioration des façades en utilisant des matériaux décoratifs ;
 - ✦ Utilisation des pavées à l'aménagement des rues tertiaires et secondaires ;
 - ✦ Eclairage des rues en utilisant les candélabres ou bien les lanternes électriques pour sécuriser les déplacements nocturnes des véhicules et des piétons.

Ces proposition donne a la zone d'étude un certain style urbain base sur une double fonction de construction (fonction résidentielle + fonction commerciale).

Partie n°04 : opération et méthodes d'intervention

Et concernant la forme des façades que nous propose, avec ces détails (le type d'éclairage + les matériaux proposés pour l'aménagement des rues), fait l'objet de donner une harmonie et un style architectural et urbain spécifiques, caractérisé par l'esthétique et la décoration artisanale et traditionnelle mais sous les conditions de l'habitat adaptés à la vie urbaine sécurisée et légale.

- Réalisation d'une autre route à l'ouest de Chouwa afin de résoudre le problème de son éloignement du point de vue urbain.
- Transformation des espaces vacants en aire de loisirs.
- Construction d'habitats collectifs de 03 étages ou moins, le long de la route actuelle.
- Réalisation d'espaces publics.
- Réalisation des constructions au dépend des courbes de niveau.
- Soutien et suivi du tissu urbain de la ville afin qu'elle soit en harmonie avec la zone en question.
- Réalisation d'espaces d'équipements éducatifs et administratifs.
- Organisation des routes existantes de point de vue urbaines et architecturale.
- Faire disparaître tous les ravins.
- Equiper la zone de réseaux d'assainissement et d'eau potable.
- Réalisation d'immeuble composées de même nombre d'étage de l'Est à l'Ouest afin de délimiter le plan urbain principal de la ville du côté Ouest.
- Réalisation de deux écoles primaires et d'un lycée.

2. Deuxième variable :

- Réalisation de points de vente (de gros) le long de la route d'évitement afin de résoudre le gros problème qui se pose actuellement au centre ville.

II. Les conditions de réussite de propositions:

Il ne suffit pas d'envisager un ensemble d'intervention sur une durée bien déterminée, de définir les modes d'intervention et de prévoir les moyens financiers humains et techniques pour dire que les objectifs à caractère social du programme seront pleinement atteints.

Résorber l'habitat anarchique en tant que phénomène social complexe, est une affaire délicate qui ne demande pas uniquement des mesures d'accompagnement conjoncturelles dont l'effet est très limité comme nous l'avons démontré à précédemment mais aussi la contribution de tous les départements ministériels.

C'est pourquoi, il nous paraît indispensable pour l'efficacité des actions de résorption

de l'habitat anarchique dans la ville de Djelfa, de procéder à une réflexion globale axée sur plusieurs niveaux dont : le niveau de la conception de la stratégie, le niveau institutionnel, le niveau de financement, le niveau du foncier, et le niveau de la protection et des sanctions.

II.1 Au niveau de la conception de solutions proposées:

Le handicap majeur devant la conception d'un scénario efficace et appropriée est tout d'abord l'insuffisance des données et des statistiques de base issues de la réalité sur le terrain, concernant l'état des lieux de la situation exacte du volume et divers aspects de l'habitat anarchique dans la zone urbaine et périurbaine de la ville.

A- La création d'une banque de données :

Il est impossible de planifier une stratégie avec des objectifs à atteindre dans un territoire déterminé sans que la situation actuelle soit parfaitement connue.

Ce problème se pose avec acuité aussi bien au moment de la programmation et de la mise au point définitive des plans d'action et des méthodes d'intervention, qu'au moment de l'exécution des travaux par les opérateurs.

Partie n°04 : opération et méthodes d'intervention

Les statistiques permettant la connaissance parfaite de la situation économique et sociale de la population cible d'un quartier, constituent l'élément clé dans la détermination des choix des méthodes d'intervention.

Ces données, statistiques, études, analyses, travaux d'ateliers, recommandations, textes, lois et modèles d'expérience réussies dans d'autres villes ou d'autres pays, ainsi que diverses documentations doivent être centralisées au sein d'une entité administrative spécialisée au niveau local.

Actuellement, ces données -parfois contradictoires- sont éparpillées et partagées entre plusieurs administrations locales notamment la Wilaya, la Daïra, La DUC (direction d'urbanisme et de construction), la DLEP (direction de logement et d'équipements)... etc.

Leur centralisation s'avère indispensable afin de faciliter l'accès à l'utilisateur et à ceux qui détiennent le pouvoir de la décision locale ou nationale.

La nécessité de la création de cette banque de données, dont l'accès devrait être possible à tous les intervenants et partenaires – y compris les universitaires, investisseurs privés - est due à l'évolution rapide de la prolifération spontanée de l'habitat anarchique, d'une part, et aux résultats très mitigés des actions menées depuis presque une vingtaine d'années d'autre part.

B. Les scénarios d'interventions spécifiques :

Dans le cadre d'une opération de recasement, on a vu que les autorités concernés de la ville de Djelfa offrent généralement gratuitement à la population cible des lots situés sur des lotissements viabilisés, accompagnés d'une aide financière pour encourager le recasé à entreprendre la construction de son nouveau logement dans un nouveau quartier répondant aux principes de salubrité et aux normes architecturales.

Mais, malheureusement, dans la plupart des cas de recasement, le bénéficiaire - objet de l'opération de recasement - vend à des spéculateurs le lot de terrain qui lui a été offert par

Partie n°04 : opération et méthodes d'intervention

la commune, à un prix qui atteint parfois 200000 DA. Avec l'argent qu'il vient de "gagner", l'intéressé cherche par tous les moyens à se réinstaller dans un douar ou quartier périphérique, en achetant une "parcelle" pour y construire clandestinement le même type d'habitat anarchique.

Alors, le nouveau scénario d'intervention dans des cas pareils doit mettre en priorité l'élément de suivi à posteriori à l'opération en utilisant les nouvelles techniques de gestion informatique, et ce pour éliminer les personnes ayant déjà bénéficié des avantages de recasement.

Par ailleurs, il est à remarquer aussi que les opérations de restructurations se réalisent parfois sans respect palpable des spécificité socioculturelle, et sans faire des études socio-économiques profondes sur le pouvoir d'achat, la mentalité et les modes de vie de la population cible (par exemple : des ménages gardent avec eux des chèvres ou des bêtes de sommes ...).

En plus, la réalisation des travaux de branchement en eau potable et en électricité dans certains quartiers incite largement la population à devenir beaucoup plus réticente quant au paiement de sa contribution, ce qui détruit l'esprit participatif indispensable pour la réussite

II.2. Au niveau institutionnel :

Parmi les handicaps constatés au niveau de l'élaboration et l'exécution des programmes au niveau local, nous avons la multiplicité des intervenants et la difficulté de la coordination entre eux pour mener efficacement et en bon escient les opérations sur le terrain.

A- La création d'une structure administrative régionale spécialisée :

La création d'une structure administrative régionale spécialisée sous l'autorité directe du Wali de la région, nous semble indispensable.

Vu les attributions juridiques et réglementaires conférées au Wali (foncier,

Partie n°04 : opération et méthodes d'intervention

approbation des marchés des collectivités, dossiers d'investissements, documents d'urbanisme, etc.).

Vu la pluralité des intervenants dans les opérations de résorption d'une part, et le statut constitutionnel du Wali d'autre part, en tant que gouverneur de la préfecture de la ville de Djelfa, commissaire du gouvernement, coordonateur des activités des services extérieurs et représentant de l'Etat.

B- La création des associations de quartiers :

Il est certain que les efforts de l'Etat visant l'amélioration de l'espace urbain dans les quartiers abritant l'habitat insalubre ne peuvent donner les résultats escomptés sans la participation effective de la population objet de ces efforts.

C'est pourquoi, l'encouragement à la création des associations et amicales des quartiers faisant l'objet d'intervention, paraît indispensable, car l'absence d'un interlocuteur responsable jouissant d'une personnalité juridique, rend très difficile le dialogue, la concertation avec la population aussi bien avant le début des travaux qu'après l'achèvement de l'opération.

C- Le renforcement des moyens financiers des collectivités locales :

Etant donné que les élus locaux sont directement concernés par l'amélioration des conditions de vie de leur électorat et devant l'insuffisance des crédits mis à la disposition de la commune de Djelfa et des communes rurales limitrophes de la zone urbaine, on constate que les efforts de la lutte contre les aspects de l'insalubrité ont donné de faibles résultats.

C'est pourquoi le renforcement des moyens financiers des collectivités locales dans ce cadre, jouera un rôle très important dans la stratégie générale menée visant à améliorer la gestion du développement urbain.

II.3. Au niveau du financement :

A. Appui financier étranger:

Pour que notre projet de la lutte contre l'habitat anarchique soit entourée de plus de chance de réussite, et pour que les programmes aboutissent à des résultats satisfaisants, l'adhésion à nos efforts des organismes internationaux qui s'occupent du développement durable, de la lutte contre la pauvreté, de l'amélioration des conditions de vie sanitaire, de la lutte contre l'analphabétisme etc. s'avère indispensable.

Ces institutions, organisations non gouvernementales et agences de développement international pourront être une source de financement supplémentaire des projets et programmes au profit de la lutte contre l'habitat anarchique.

II.4. Au niveau du foncier:

Nous avons vu que les quartiers et les noyaux de l'habitat anarchique à Djelfa se situent sur des terrains caractérisés par la diversité et la complexité quant à leur nature juridique foncière.

Ceci entrave fortement la régularisation des situations foncières dans les opérations visant à résorber l'habitat anarchique.

A. Revoir la nature juridique de certains terrains :

C'est pourquoi il est fortement souhaitable de revoir les textes régissant certaines catégories de terrain, notamment les terrains collectifs dont l'acquisition est pratiquement impossible à des particuliers. Les terrains Habous, quant à eux, sont soumis à une procédure d'acquisition très lente et très centralisée.

Si la disponibilité de l'assiette foncière représente un facteur d'encouragement pour le secteur privé, notamment après les dernières dispositions prises par l'Etat dans ce domaine visant à mettre des terrains à la disposition des promoteurs privés, la ville de Djelfa n'a

malheureusement pas connu d'expérience à ce sujet, contrairement à d'autres villes du pays.

B. Facilité l'acquisition des terrains par le privé

Il faut encourager le secteur privé en lui facilitant d'abord l'accès à l'acquisition des terrains de nature juridique complexe d'une part, et en lui offrant la possibilité de construire des projets à caractère social sur des terrains viabilisés spécialement destinés à ces fins.

II. 5. Au niveau de la prévention

La prolifération de l'habitat anarchique n'est pas due seulement au dysfonctionnement des mécanismes d'intervention adoptés dans les projet de la lutte contre ce genre de constructions de résorption, mais elle est aussi due à l'absence d'une politique de prévention d'une part, et l'absence d'articles criminalisant les constructions illégales d'autre part.

Si la crise du logement provient du déséquilibre constaté entre l'offre et la demande sur le marché immobilier, ceci ne veut pas dire qu'il faut attendre jusqu'à ce que les promoteurs immobiliers publics, ou privés régulent le déficit ayant causé la crise d'habitat.

C'est pour cela qu'il est très urgent d'activer une politique de prévention avec l'appui effectif des autorités locales, des élus des habitants et des opérateurs économiques locaux en vue de :

- Sensibiliser la population à respecter les lois et règlements relatifs à l'urbanisme et aux lotissements, groupes d'habitations et morcellements.
- Encourager la population à s'organiser dans des opérations visant à sauvegarder l'environnement (ramassage des déchets, plantation d'arbres, sauvegarde des palmiers dattiers etc.),
- Inviter les habitants des quartiers défavorisés à des rencontres de sensibilisation sur les mesures d'hygiène (fausse septiques communes, eaux usées anarchiques, etc.

Conclusion :

Il nous est très difficile de dire en terme de conclusion que ce travail présente des solutions définitives à cet épineuse problématique de lutte contre l'habitat insalubre, à cause de la complexité de ce fléau due à plusieurs facteurs, d'une part, et à des contraintes de délais prescrits pour présenter cet étude d'autre part.

Mais , on pourrait confirmer que les scénario d'intervention exécutés durant ces dernières décennies ont montré clairement leurs résultats très limités dans le cadre de la résorption de l'habitat anarchique dans la ville de Djelfa .C'est pourquoi je crois que cette étude contribuerait à un nouvelle prise de conscience en adoptant des initiatives innovantes dans le scénario d'intervention basée sur une conception globale du phénomène.

Ce stratégie préconisée doit être élaborée à partir de la base, en concertation avec tous les partenaires dans ce domaine dont notamment les autorités locales , les élus locaux, les propriétaires des terrains, les promoteurs immobiliers publics et privés , les services extérieurs des départements ministériels , les ingénieurs topographes et architectes privés , les urbanistes, les opérateurs économiques importants , et toutes personnes intéressés par la sauvegarde du rayonnement historique et touristique incontestable de la ville et les forces vives de la société civile et politique de toute la région.

En réalité, si la préservation de la dignité du citoyen commence par lui assurer un logement décent, la grande question qui reste posé est comment lui assurer un revenu individuel permanent pour améliorer son mode de vie afin de ne pas retomber dans l'état antérieur qui l'a conduit à recourir à mener sa vie dans l'habitat anarchique.

Donc, la lutte contre l'habitat anarchique, est étroitement liée à la problématique de la lutte contre la pauvreté.

C'est pourquoi, il nous paraît impératif d'accompagner les différents scénarios d'intervention par des mesures permettant la création de richesse au niveau local, en vue d'élever le niveau de vie des couches sociales les plus défavorisées occupant des constructions d'habitat anarchique.

Cette problématique ne peut être résolue seulement avec la participation effective de tous les rouages de la ville, mais aussi avec l'implication effective du secteur privé dans des opérations visant à augmenter l'offre sur le marché de l'habitat en général.

le secteur privé doit prouver son savoir-faire, et son efficacité dans le domaine immobilier. Et là encore, apparaît l'importance de notre proposition précitée de créer une structure régionale spécialisée qui devrait non seulement faire des investigations afin d'attirer et d'encourager les investisseurs privées nationaux et étrangers potentiels, tout en les assurant des avantages fiscaux dont ils peuvent bénéficier ainsi que la volonté des responsables de leur faciliter les procédures administratives, et les accompagner durant tout le stade de l'exécution des travaux , mais aussi de chercher des opportunités de la créations de richesses locales , aidant à rehausser le niveau de vie des habitants des quartiers de bidonville.

Rappelons enfin que, si cet humble travail, parvient à tirer la sonnette d'alarme afin que l'on se penche avec insistance sur l'éradication de l'habitat anarchique dans cette belle ville , nous aurons au moins le mérite de satisfaire l'un des objectifs de tous ceux qui ont laborieusement concouru à la lutte contre ce fléau afin d'assurer plus de dignité et de bien-être au citoyen.

Bibliographie

Les ouvrages :

- Analyse urbaine, Philippe Paneri et Jean Charles Depaule.
- Histoire de la ville, Leonardo Benevolo
- Analyse urbaine, Brahim ben Yousef Alger 2001.
- Pierre Marlin, Françoise Choay, dictionnaire d'urbanisme et d'aménagement. Paris 1998.

Les mémoires de fin d'étude :

- Aménagement de la cité Zaria, Dahmen, université Zayan Achor Djelfa 2008-2009.
- Ensemble d'habitat urbain. Dans le cadre d'une restructuration à Boussaâda, Rabiaï Hanane Ammar Thelidji Laghouat 2010-2011.

Les thèses :

- La problématique La lutte contre l'habitat insalubre à la ville de Marrakech, par Hassan Ben Taleb, Université de Casablanca Maroc.
- Conception et gestion des espaces verts dans les villes des zones arides et semi-arides, par Brahim Mohamed, 2008. Ammar Thelidji.
- Pour quelles stratégies d'intervention sur l'habitat précaire ? le cas du relogement à Annaba, Faculté des sciences de la terre. Université BADJI Mokhtar d'Annaba, Mme Moussannef Chahrazed.

Rapport et étude :

- plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, (pdau) de la commune de Djelfa 2007
- plan d'occupation de sol (pos) de la cité Zeria+Chaoua 2008.
- plan d'occupation de sol (pos) de la cité Aissaelkayed et Boredj
- Monographie 2009.

Organismes :

- URBATIA.
- Service des élections de Djelfa

Webographie :

- www.Djelfa-info.dz

CD-rome :

- Encarta 2006